LUNDI 23 DECEMBRE 1957

54e ANNEE — No 229

J. A.

Journal et

Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

ABONNEMENTS :

		3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE	FR.	8.50	15.-	28.50
ETRANGER . . .	FR.	15.-	22.50	43.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF RÉVOCATION ÉCRITE UN MOIS AVANT L'ÉCHÉANCE

QUOTIDIEN INDÉPENDANT
DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION

Paraissant le matin dans tout le Valais

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER & Cie - SION
AVENUE DE LA GARE - TÉLÉPHONE (027) 2 19 05 - 2 31 25 - CHÈQUES POSTAUX IIc 1748

RÉGIE DES ANNONCES
PUBLICITAS S. A. - SION
AVENUE DE LA GARE
TÉLÉPHONE 2 12 36
et ses agences en Suisse et à l'étranger

TARIFS DE PUBLICITÉ

ANNONCE	13 cts	le mm.
RÉCLAME	30 »	»
AVIS MORTUAIRES . . .	30 »	»

(Majoration: 20% pour emplacement exigé)
25% pour réclames en première page

Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité

Le mouvement de l'épargne

La Banque nationale vient de publier d'intéressantes statistiques sur l'évolution de l'épargne en 1956. Ces données concernent notamment les carnets d'épargne, les livrets de dépôts et les obligations de caisse. Le bilan général pour ces trois postes donne un total de 19.397 millions contre 18.552 millions en 1955, toutefois, l'an dernier l'augmentation générale n'a été que de 845 millions contre 978 millions en 1955. Pour donner un élément de comparaison disons que le bilan général de l'épargne bancaire était de 13.320 millions en 1949. Quant aux augmentations les plus fortes, elles furent enregistrées au cours des années 1953 et 1954 avec respectivement 1.100 millions et 1.047 millions. Depuis lors le rythme de l'augmentation s'est sensiblement ralenti. Le total obtenu pour 1956 est le plus bas qui ait été atteint depuis 1951.

Le recul de 1956 est dû exclusivement à une diminution des dépôts effectués sur les carnets d'épargne. Ces derniers constituent la forme de beaucoup la plus importante du placement des capitaux épargnés. Cependant, l'augmentation des sommes ainsi épargnées a été, tant en chiffres absolus que relatifs, nettement moins importante qu'au cours des années précédentes. Et la part des carnets d'épargne au total a légèrement reculé, pour la pr.emière fois, depuis une assez longue période.

Quant à la répartition des sommes, elle se présente comme suit : le 48 % des montants figurant sur les carnets d'épargne ont été versés auprès des banques cantonales, le 18 % auprès des caisses d'épargne et le 14 % auprès des instituts de crédit hypothécaire. Les carnets d'épargne ne jouent qu'un rôle tout à fait secondaire dans le bilan des autres établissements de crédit et notamment des grandes banques.

Si la somme globale des capitaux épargnés en 1956 a été inférieure de 184 millions au total réalisé en 1955, il semble bien que l'épargne individuelle s'est quelque peu ralentie. Toutefois, il convient de ne pas perdre de vue que l'augmentation extraordinaire de l'épargne bancaire en 1953 et 1954 n'était pas due exclusivement à un développement de l'épargne proprement dite. En fait, relève la Banque nationale, il s'est agi aussi d'importants « capitaux d'attente », versés temporairement sous forme d'épargne auprès des établissements de crédit et retirés de nouveau par leurs propriétaires en 1955 et en 1956. Ce double mouvement a certainement contribué à une accentuation du recul de la somme globale des capitaux classés sous la rubrique « capitaux d'épargne ». Les «capitaux d'attente» furent ensuite répartis partiellement dans les actions et des obligations, les émissions de papiers-valeurs ayant connu un fort développement en 1954 et 1955 et s'étant maintenue à un niveau élevé en 1956.

A Bienne, le Conseil municipal a décidé de réduire de 2 heures la durée hebdomadaire du travail du personnel de la ville. Dès le 1er janvier 1958, les fonctionnaires et employés bénéficieront de la semaine de 42 heures et les ouvriers de 46 heures. A partir de 1959, les ouvriers ne travailleront plus que 44 heures par semaine.

Dans un communiqué à la presse, l'Union bernoise du commerce et de l'industrie, section Bienne-Seeland, déclare entre autres : « L'économie privée admet certes qu'une réduction des heures de travail est souhaitable, voire réalisable, mais une telle mesure doit respecter les exigences économiques. C'est précisément ce que l'on ne saurait affirmer de celle prise en faveur du personnel municipal de Bienne, car elle fait fi des conditions de travail actuellement appliquées par la Confédération, par le canton, par d'autres administrations communales et par les entreprises privées ». Les autorités de Bienne ont négligé de consulter les groupements économiques locaux, les plaçant devant un fait accompli, aussi ceux-ci ont-ils adressé une protestation énergique au Conseil municipal.

Enfin au Conseil national, M. Etter, conseiller fédéral, a donné certains renseignements sur les différents projets d'assurances sociales. Il a déclaré que l'assurance invalidité fédérale pouvait être envisagée pour le printemps 1958 et que l'on verrait également l'an prochain le dépôt d'un projet de loi sur l'assurance-maladie accidents, ainsi qu'une loi fédérale sur le rhumatisme.

H. v. L.

Instituteur à 15 ans, Rudolphe Neuenschwander enseigne à Chavannes des Bois

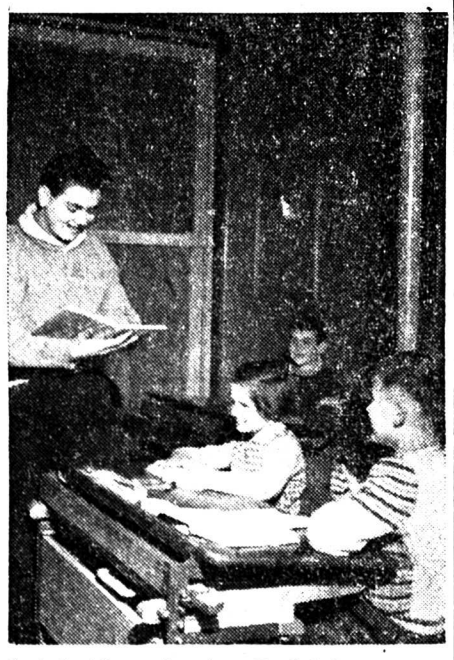

Agé de 15 ans à peine, Rudolphe Neuenschwander est devenu instituteur ad interim de son village, Chavannes des Bois. Fils de paysans, Rudolphe a toujours souhaité devenir maître d'école : l'instituteur étant tombé malade, il accepta de le remplacer et voici déjà plus de trois semaines que les enfants du village poursuivent leurs études sous la direction de Rudolphe, à peine un peu plus âgé qu'eux. Voilà une vocation bien établie et confirmée par la pratique !

Nuit

Toise,
Froisse,
Puis
Fuit.

Le zéphyre
Sur ma lyre
Joue le chant
Du couchant.

La brise légère
Comme la fougère
Rafraîchit le jour
Qui meurt sans retour.

La nuit encore lointaine
Couvre mollement la plaine.
Le sourd grondement des eaux
Monte jusqu'aux vieux hameaux.

Les cloches récitent la prière
Du soir. Une légère poussière
Arrive soudain de nulle part :
C'est l'heure noire où naît le cafard.

Mobile, la nuit nue, muette et pro-
[fonde
Montre de son doigt noir la grandeur
[du monde.
Les étoiles brillent dans le firmament
Quelle main, là-haut, cloua ces dia-
[mants ?

Derrière l'œil des fenêtres closes,
Pareils à de rouges fleurs écloses,
S'allument les mille feux du soir :
Dans chaque foyer naît un espoir.

L'ombre serre son étreinte,
Mais n'étouffe point la plainte
Que le silence produit
En se mêlant à la nuit.

Le ciel et la terre
N'ont plus de frontière.
Leur royaume noir
Forme un seul espoir.

Ronde, brune ;
Oui, la lune,
Là-haut luit :
C'est la nuit.

Glace
Passe.
Sœur,
Meurs !

Mat Net

De terribles orages dévastent l'Algérie

L'infortunée Algérie souffre non seulement d'une guerre, mais ces jours derniers aussi des inondations et des intempéries, qui furent tout spécialement violentes dans la région d'Alger. Des hélicoptères furent employés par l'armée pour évacuer les familles en danger et notre photo à gauche montre un groupe d'évacués à leur arrivée à l'aérodrome d'Alger. Malgré une température voisine de zéro, ils n'ont pas de souliers et ne sont habillés que de hardes. La photo de droite montre une rue d'Alger complètement submergée après les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la ville.

Sir Ernest Oppenheimer fut jusqu'à ses derniers jours le roi du diamant

(De notre correspondant particulier)

Sir Ernest Oppenheimer, qui vient de mourir à 77 ans, fut un des plus extraordinaires pionniers de l'empire britannique.

Patron de la de Beers, il avait pratiquement le monopole du diamant et laisse un héritage colossal.

Né à Hesse, en Allemagne, « Oppi » arriva en Afrique du Sud en 1902, l'année même où mourut Cécil Rhodes. Il était envoyé par un syndicat londonien de diamantaires.

Vingt ans plus tard, il était maire de Kimberley et, en 1923, il représentait le Territoire au Parlement.

C'est en 1929 qu'il fut élu Président de la « De Beers ». Il dirigeait aussi l' « Anglo American Corporation » qui draine sur l'or du Rand. Aussi Ernest Oppenheimer était-il un des hommes les plus riches du monde.

Jusqu'à ses derniers jours, il continua à travailler dix heures par jour, déjeunant à midi d'un simple sandwich dans son bureau. Près de lui, dans un bureau voisin, travaillait son fis Harry et le soir, très tard, les deux hommes regagnaient ensemble la somptueuse villa « Breenthurst ».

Quand, en 1888, Cecil Rhodes fonda la « De Beers » pour exploiter les deux mines de De Beers et de Kimberley, il ne pouvait pas prévoir la formidable extension que prendrait sa Société : chaque nouvelle découverte de mines de diamants menaçait le groupe, mais celui-ci est toujours venu à bout de tous les obstacles.

Et aujourd'hui, la célèbre Société, dont les bureaux sont à Londres, au 15 Swthin's Lane, contrôle 98 % de la production mondiale des pierres précieuses et le « Diamond Syndicate » qui en est issu centralise la vente des diamants.

La production qui, en 1944, était de 11.460.000 carats, représentant 17 milliards de francs français, connut un boom avec la guerre de Corée.

Les ventes annuelles atteignirent 25 milliards de francs français en 1950 : elles n'ont pas cessé de croître depuis et elles dépasseront 60 milliards de francs français en 1954.

Les Etats-Unis et l'Amérique latine achètent, à eux seuls, 70 % des pierres vendues dans le monde. Les diamants les plus purs, soit un cinquième de la production, vont seuls à la joaillerie. L'industrie accapare les autres.

A une époque où le monde entier réarme, la demande en diamants industriels ne peut que s'accroître. Cela fait le bonheur des trafiquants.

Mais la première victime du trafic clandestin des diamants (où les prix sont inférieurs de 40 % aux prix officiels) est la fameuse « De Beers Consolated Mines and Diamond Corporation ».

Les producteurs qui viennent derrière l'Afrique du Sud, le Congo belge, l'Angola, le Brésil et la Guyane britannique sont forcément moins sérieusement touchés.

« OPPI » ETAIT TOUJOURS GAGNANT

Chaque fois qu'une nouvelle mine est découverte, la vie de la « De Beers » est en danger, car les cours du diamant risquent de s'effondrer.

La première alerte eut lieu en 1808, lorsque des mines furent découvertes dans le Sud-Ouest Africain allemand, mais à coups de livres sterlings la « De Beers » les absorba.

Depuis sa politique n'a pas changé et « Oppi » a bien souvent augmenté de quelques actions nouvelles le trust gigantesque qu'il dirigeait.

Sa dernière bataille fut la plus dure, mais il vint tout de même à bout d'un jeune entêté prospecteur canadien, nommé John Thorburn Willamson.

Après avoir décroché son doctorat en géologie, ce Willamson devint conseiller technique dans les mines de cuivre d'Afrique du Sud.

Mais il décida bientôt de se lancer à son propre compte et pendant cinq ans on le vit arpenter le « bush » examinant les formations géologiques et décourageant le plus souvent ses porteurs.

En mars 1940, il se trouvait au fin fond du Tanganyka délirant de fièvre et prêt à tout abandonner quand, sous un baobab où il s'était réfugié, il vit entre les cailloux un merveilleux diamant.

Il fit alors clôturer sa concession, loua 300 Askaris noirs, des gardiens et du matériel et commença à exploiter sa mine située près du village de Mwadui.

Pendant des années « Oppi » vint lui rendre visite pour tenter de traiter avec lui. Le Canadien préférait vendre ses pierres à sa guise sur le marché américain.

En 1947, la production de sa mine atteignit 2.000 diamants ce qui représentait 30.000 livres sterling par jour. Cette année là, Willamson découvrit dans son puits un énorme diamant brut de 174 carats et la production annuelle se chiffrait à huit milliards de francs français.

Devant les garanties quie lui offrait Oppenheimer, il consentit enfin à s'associer au célèbre trust. Ses diamants prirent enfin le chemin de la petite maison londonienne qui est le centre du commerce mondial des diamants.

« Oppi » avait encore gagné, mais il avait eu chaud...

Roger Valde.

Nous jurons

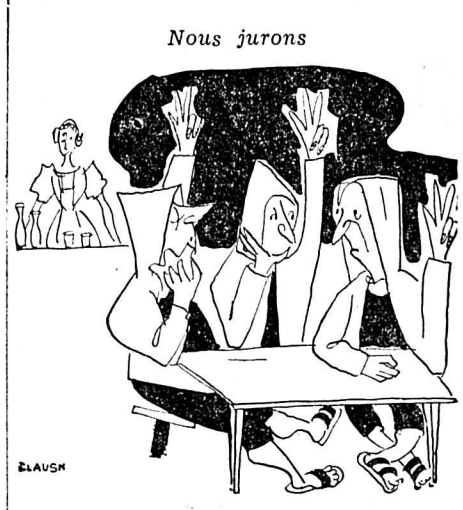

que les truffes au chocolat de la « Bergère » sont les meilleures. Grand choix de bonbonnières aussi originales que variées, garnies de pralinés maison

★ L'INSTANTANÉ DE PIERRE VALLETTE

Pour les bavards !

Vraiment, les trouvailles nous viennent d'Outre-Manche ces temps-ci !

Après les dégustatrices en crus fameux, on nous annonce la fondation de « L'Association pour l'extension de la conversation entre les voyageurs » !

Moi, j'aurais baptisé cette Association « Le Club roulant des bavards impénitents » !

Le voyageur de commerce qui a eu cette idée de génie est un flegmatique fils d'Albion, à la langue bien pendue. Le succès de son entreprise est assuré, et je ne serais nullement surpris que, d'ici peu, la Société devienne internationale, avec patronage de l'Unesco.

Détail important : les membres de ce groupement porteront un insigne distinctif et très visible.

On s'en réjouit, car, d'une part, les personnes préférant le calme et le « quant à soi » ne seront plus importunées, et, d'autre part, les raseurs incapables de se taire pourront facilement se grouper. On devrait leur réserver des compartiments, comme on le faisait dans le passé pour « dames seules ».

Pour moi, l'envie me démange de fonder une Association rivale, qui aurait pour nom : « Paix et tranquillité », ou « Communauté des bouches cousues » ! Sur l'insigne en forme de lèvres, on pourrait graver en lettres majuscules : « Le silence est d'or ».

Seulement voilà, il ne faudrait pas plus de quarante-huit heures pour que le président d'une telle société ne soit qualifié de « misanthrope » ennemi de l'humanité !

Tant pis... Toutes réflexions faites, je crois bien que je vais tenter le coup !

P. V.

Afdred Huggenberger fête ses 90 ans

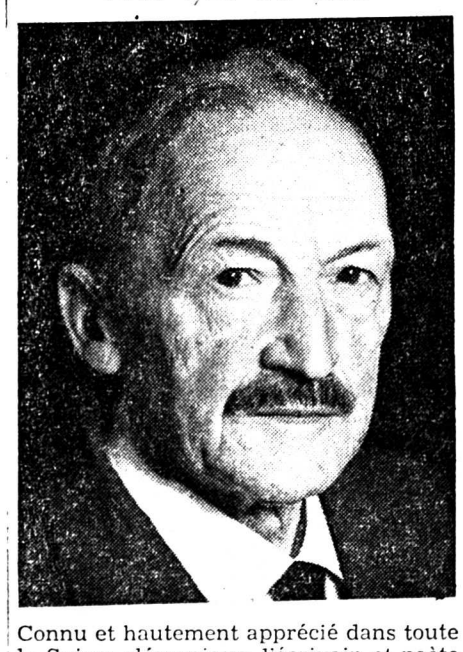

Connu et hautement apprécié dans toute la Suisse alémanique, l'écrivain et poète paysan Alfred Huggenberger fêtera le 26 décembre son 90e anniversaire. C'est la terre et ses saisons qui inspirent Huggenberger et ses romans, ses narrations et ses poèmes jouissent d'une énorme popularité qui se trouve rehaussée encore par l'esprit finement caustique de l'auteur. M. Huggenberger occupe parmi les écrivains suisses une place bien à lui.

CHRONIQUE SPORTIVE

● FOOTBALL

Coupe suisse

Belinzone — Bienne 1-0
Grasshoppers — Chiasso 1-1 (après prol.)
Granges — Fribourg 5-1
Lausanne — Servette 2-1 (après prol.)
Longeau — Berne 2-1
Lugano — Thoune 1-1 (après prol.)
Urania — Lucerne 3-1
Winterthour — Brunnen 0-1

Grosse surprise en Coupe suisse, mais pas pour les 1/8 de finales, en effet dans un match comptant pous les 16mes de finales le FC Brunnen a battu à Winterthour l'équipe locale par 1-0. Ainsi les vainqueurs s'en iront à Berne rencontrer les Young-Boys.

Surprise en huitième de finales avec le match nul concédé par Lugano dans ses terres face à Thoune qui aura ainsi l'honneur de recevoir chez lui les Tessinois.

A Zurich, les Grasshoppers ne sont pas parvenus à mâter le FC Chiasso qui a obtenu un match nul mérité. Ce succès des Tessinois dit bien quelle est leur force réelle.

Les autres résultats sont conformes aux prévisions : comme prévu, le derby romand est revenu au Lausanne-Sports qui a maîtrisé durant les prolongations le Servette.

Bellinzone a remporté une jolie victoire face à un Bienne surtout dangereux dans ses terres.

Bien qu'étant disputé à Berne, en vertu d'un accord de dernière heure, le match Longeau—Berne est revenu à l'équipe de Longeau qui se qualifie ainsi pour le tour suivant.

Granges a nettement battu Fribourg. Si la victoire des Soleurois ne surprend pas en elle-même, il en est tout autrement du résultat final qui est tout de même sévère.

Enfin à Genève, les locaux d'UGS n'ont laissé aucun espoir au FC Lucerne qui se voit ainsi éliminé impitoyablement de la compétition chère à Aurèle Sandoz.

Ainsi à l'issue de ce tour, il ne reste plus d'équipe de 1ère ligue en compétition, mais une seule de 2e ligue, le FC Brunnen qui devra d'ailleurs se mesurer aux Young-Boys pour mériter l'honneur de participer au ¼ de finale.

S'agissant des équipes de ligue nationale B, seule le FC Longeau (et peut-être le FC Thoune) restent encore en liste.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

Cinq matches pour le Sport-toto

Première division : Arsenal-Sunderland 3-0 ; **Aston Villa-Birmangham City 0-2**; Bolton Wanderers-Luton Town 1-2; Burnley-Portsmouth 3-1 ; **Chelsea-Tottenham Hotspur 2-4 ; Leeds United-Blackpool 2-1**; Manchester United-Leicester City 4-0 ; **Newcastle United-West Bromwich Albion 3-0 ; Preston North End-Nottingham Forest 2-0 ;** Sheffield Wednesday-Manchester City 4-5 ; Wolverhampton Wanderers-Everton 2.-0.

Classement : 1. Wolverhampton Wanderers, 23 matches 37 points ; 2. West Bromwich Albion, 23-29 ; 3. Preston North End, Manchester United et Manchester City 22-27.

Deuxième division : Bristol Rovers-Barnsley 1-1 ; Charlton Athletic-Huddersfield Town 7-6 ; Derby County-Fulham 3-3 ; Doncaster Rovers-Rotherham United 3-2 ; Ipswich Town-Blackburn Rovers 2-1 ; Leyton Orient-Grimsby Town 5-1 ; Lincoln City-West Ham United 1-6 ; Liverpool-Bristol City 4-3 ; Middlesbrough-Stoke City 1-3 ; Notts County-Sheffield United 1-0 ; Swansea Town-Cardiff City 0-1.

Classement : 1. Liverpool, 23 matches 30 points ; 2. Stoke City 24-29 ; 3. West Ham United 22-28 ; 4. Charlton Athletic 22-27 ; 5. Blackburn Rovers et Fulham 22-26.

Concours du Sport-toto

COLONNE DES GAGNANTS
1 x 1 x 1 x 1 2 2 1 1 1

LOTO-TIP
9 - 16 - 28 - 36

Vermouth NOBLESSE

Tirage de la Coupe suisse

Bellinzone — Urania
Longeau — Granges
Thoune-Lugano—Young-Boys-Brunnen
Chiasso-Grasshoppers — Lausanne

PROGRAMME

Dimanche 29 décembre 1957
Bellinzone — Bienne
Longeau — Granges
Thoune — Lugano
Chiasso — Grasshoppers
Young-Boys — Brunnen

Dimanche 5 janvier 1958
Vainqueur Thoune — Lugano — vainqueur Young-Boys — Brunnen.
Vainqueur Chiasso — Grasshoppers — Lausanne.

Allemagne-Hongrie 1-0

A Hanovre, les deux finalistes de la Coupe du monde étaient aux prises devant 90 000 spectateurs.

Dès le début, l'Allemagne attaque avec ardeur. Le jeu est très rapide. De part et d'autre de belles actions sont construites et les gardiens ont fort à faire. Peu à peu les Allemands imposent leur jeu. Moins rapides, ils semblent meilleurs techniciens et harcèlent les buts adverses jusqu'au moment où, à la 18e min., sur une belle combinaison de la ligne d'attaque, Kelbasa marque pour l'Allemagne. Ci 1-0. Ce sera le résultat au repos.

En deuxième mi-temps, l'Allemagne conserve son avantage mais rien ne sera plus marqué. Résultat final 1 à 0 pour l'Allemagne.

Italie-Portugal 3-0

Le match se déroule par un brouillard opaque, à Milan, et les joueurs ont quelque peine à pratiquer un bon football.

Ce match pour la Coupe du monde est un match de fantômes. L'Italie est supérieure. A la trente-cinquième minute, sur belle action combinée de Schiaffino et de Graton, ce dernier ouvre la marque. Ci 1 à 0.

C'est le résultat au repos.

A la 27e minute, sur action de Gagia et de Graton, ce dernier marque. Ci 2-0 pour l'Italie.

L'talie marque plus tard un troisième but et s'assure les deux points.

Une victoire importante !

Servette - Viège 3-7

(1-1, 1-4, 1-2)

Pavillon des Sports à Genève. 2300 spectateurs. Arbitres MM. Borgeaud (Lausanne) et Aellen (Chaux-de-Fonds). Ont marqué les buts : pour Servette : Bernasconi, Pochon, Bongard. Pour Viège : Mac Donald (3), Hérold Truffer (2), Otto Truffer, Richard Truffer.

Servette : Stäbler ; Girard, Branger ; Bongard, Tschanz ; Pochon, Bagnoud, Pressig R. ; Chapot, Bernasconi, Rigassi.

Viège : A. Truffer ; Meyer, O. Truffer ; Schmid, A. Truffer, R. Truffer, A. Truffer ; Lareida, Mac Donald, Salzmann, Imhof.

Départ en trombe des Servettiens qui veulent surprendre les Valaisans, trop nerveux au début. Mais ce fut pour une courte durée et les Viégeois se mettent à assiéger les buts de Stäbler qui se défend avec brio. Sur une contre-attaque de la deuxième ligne des locaux, Servette prend l'avantage par Bernasconi sur une belle passe de Lelio Rigassi. Viège réagit immédiatement avec un bombardement sur Stäbler qui est toute fois battu sur un violent tir de Mac Donald, obtenant ainsi l'égalisation. Servette ne quitte que rarement son camp de défense. A deux reprises encore, Stäbler est battu, mais les avants valaisans sont poursuivis par la malchance et le score nul de cette première période reflète assez mal le déroulement de la partie.

Le début du deuxième tiers est assez partagé et Servette est le plus souvent à l'attaque. Puis c'est Mac Donald qui fait une ouverture en profondeur à R. Rruffer, mais Girard intervient avec succès au dernier moment. Viège se fait pressant et Herold Truffer, sur passe de Richard, donne enfin l'avantage à son équipe. Une situation inquiétante se présente devant les buts viégeois à la suite d'un tir de Girard qui risque d'être repris par Pochon, tout seul devant la cage, mais Amandus Truffer veille au grain. Otto Truffer tente un effort personne, décoche un tir à 10 m et c'est but. 3-1 donc à la 8e minute. Mac Donald, à la 14e minute et 16e minutes, les deux fois sur passe de Rolf Meyer, augmente le score à 5-1 en faveur de Viège. Pochon, sur passe de Bagnoud, réduisit l'écart à la 17e minute. Cette fois, le résultat du tiers correspond mieux à la physionomie du match.

Le dernier tiers à peine entamé, un shoot de Richard Truffer est mal renvoyé par le gardien et Anton met au dessus de la cage vide. Pour crosse dans les patins, Mac Donald est expulsé pour 2 minutes. Mais à un aucun moment les Servettiens ne peuvent inquiéter les 4 Viégeois; au contraire, Richard Truffer, gardant le puck pendant bien 30 secondes, s'en va à l'aile et bat Stäbler pour la 6e fois. Une minute plus tard, Bongard reçoit une passe en retrait du jeune Bernasconi et signe le 3-6. Chapot de plus en plus méchant tape avec sa canne sur la tête de Meyer, et se fait sortir pour body-check interdit à Salzmann. Bagnoud déborde la défense valaisanne en power-play, fonce tout seul vers les buts, mais Amandus Truffer suit bien l'action et peut dévier le shoot. Lelio loupe une ouverture de Girard devant Amandus, qui doit peu après, retenir un dangereux tir de Chapot. Meyer descend à toute allure, passe à Herold Truffer, qui fait demi-tour et marque d'un tir ras-terre. Le match finit avec une descente de la ligne des Truffer sous les applaudissements de la cohorte valaisanne, qui est représentée en grand nombre dans la galerie.

Victoire donc amplement méritée et confirmation du succès de dimanche passé contre le même adversaire et mis en doute par certains confrères. Le roi de la patinoire fut Mac Donald, qui sut bien diriger son équipe, physiquement au point. Mention spéciale aux défenseurs Otto Truffer et Meyer, ainsi qu'aux lignes d'attaque qui ne furent pas toujours servies par la chance, surtout au début. Belle partie du gardien Amandus qui s'améliore de plus en plus.

Servette déçut son public et ne présentait pas la même résistance qu'il il y a une semaine. Stäbler fut moins à l'aise et malgré la rentrée de Bongard et Tschanz, la défense commit quelques erreurs graves. Bagnoud n'est pas en forme et ses descentes spectaculaires ne paient pas contre une défense aussi serrée. Le meilleur des attaquants fut encore le jeune Bernasconi, qui amorçait de dangereuses attaques.

Confirmation à Fribourg

Gottéron - Viège 0-3

(0-0 ; 0-1 ; 0-2)

Patinoire des Augustins. 3 000 spectateurs. Arbitres : MM. Briggen (Berne) et Vuillemin (Neuchâtel). Ont marqué les buts : Richard Truffer (2), Anton Truffer.

Gottéron : Schneiter ; Piller, Beer ; Panchaud, Schaller ; Aebischer, Maisoneuve, Gauch ; Clément, Weissbaum, Zedi.

Viège : Même équipe que contre Servette.

A peine 16 heures après la magnifique victoire à Genève, les Viègeois se présentèrent sur la patinoire fribourgeoise pour y affronter la valeureuse équipe du célèbre Ray Maisoneuve, si bien connu des Sierrois.

Cet adversaire, surtout sa défense, fut d'une autre taille que celle du Servette HC et les buts furent peu nombreux. Mais disons d'emblée que cette nouvelle victoire valaisanne est largement méritée malgré qu'elle fut assurée seulement au cours de la dernière période. Aussi, il faut dire que les joueurs viègeois ressentirent la fatigue à la suite des efforts fournis la veille. Mac Donald ne quitta pas la glace et domina son antipode Maisoneuve, sachant mieux lancer ses camarades qui fournirent à nouveau un travail énorme, tous sans exception. Dommage que quatre minutes avant la fin, le très bon arrière Meyer fut victime d'un accident et dut être évacué de la piste. Son nez, déjà maltraité une semaine avant, avait à nouveau souffert. Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

Voilà que, après trois matches difficiles, Viège se trouve en tête du classement avec un maximum de 6 points.

Gottéron présenta une très belle résistance aux assauts viègeois et n'a pas démérité. Il faut citer en premier lieu la défense, dans laquelle le jeune gardien Schneiter fit des arrêts sensationtels et très spectaculaires. Beer et Piller furent des arrières secs, décidés, de même que Panchaud. Dans les lignes d'avants, c'est surtout la cohésion qui fit défaut. Maisoneuve fut trop isolé et, de ce fait, perdu contre cette défense des visiteurs. Gottéron aurait toutefois mérité de sauver l'honneur.

LE MATCH

La partie débute avec une mêlée indescriptible devant la cage de Schneiter. Avec beaucoup de chance, ce dernier peut sauver par deux fois devant Anton Truffer. Les Fribourgeois sont acculés dans leur camp et Schneiter est bombardé de tous côtés. Des tirs consécutifs de Mac Donald et Salzmann trouvent Schneiter à son poste. Malgré la domination constante de Viège, le tiers finit sur un score vierge.

A la 2e minute du deuxième tiers, Richard Truffer ouvre la marque sur passe de Herold. A nouveau, la partie se dispute dans le camp fribourgeois, jusqu'à l'expulsion de Anton Truffer pour charge incorrecte. Le jeu s'égalise maintenant, et aussi bien Truffer que Schneiter ont assez de travail. Mais le score reste inchangé.

Au dernier tiers, un mauvais dégagement de Piller est repris par Anton Truffer qui bat Schneiter pour la 2e fois. Amandus Truffer sauve une situation dangereuse devant Gauch, qui se trouve seul devant lui à la suite d'une ouverture de Maisoneuve. Le tir d'un défenseur est dévié dans la cage à Schneiter par Richard Truffer à la 10e minute. Les jeux sont faits et le sort des fribourgeois est réglé. Peu après survient l'accident précité à Meyer. Deux belles occasions se présentent encore à Viège, mais le tir de Lareida s'écrase sur la barre supérieure, et Herold Truffer ne parvient pas à ajuster son tir dans une position excellente.

Le coin du hockeyeur

Championnat suisse

Ligue nationale A

Lausanne - Young-Sprinters	**4-8**
Ambri Piotta - Davos	**2-4**
La Chaux-de-Fonds - Bâle	**11-3**
Zurich - Arosa	**6-0**

Une seule surprise dans cette catégorie de jeu : la nette victoire de Chaux-de-Fonds sur le HC Bâle. Vraiment, les Neuchâtelois ne sont pas aussi faibles qu'on voulait bien le dire au début de saison.

Zurich et Davos voguent de victoire en victoire et Arosa et Ambri sont respectivement leurs victimes. A noter que le HC Arosa n'a pas encore marqué le moindre but durant ce championnat.

Lausanne a subi une nouvelle défaite contre Young-Sprinters, cette fois-ci. Cet insuccès des Vaudois est grave car l'équipe ne semble pas vraiment trouver toute son assise.

Au classement, le CP Zurich est seul en tête, précédant de 2 points le HC Davos qui compte cependant un match en moins. Autant dire que les deux formations sont à égalité théorique et que le titre se jouera entre elles.

En queue, le HC Arosa s'enfance de plus en plus. Pourra-t-il s'en sortir ? La chose n'est toutefois pas impossible, car les Grisons ont, jusqu'à ce jour, disputé toutes leurs rencontres à l'extérieur, et chez eux ils seront toujours dangereux.

LIGUE NATIONALE A

Zurich	4	4	0	0	8
Davos	3	3	0	0	6
Ch.-de-Fonds	3	2	0	1	4
Y.-Sprinters	3	2	0	1	4
Bâle	4	2	0	2	4
Ambri-Piotta	3	0	0	3	0
Lausanne	3	0	0	3	0
Arosa	3	0	0	3	0

Ligue nationale B

Servette - Viège	**3-7**
Martigny - Montana	**7-5**
Gottéron - Viège	**0-3**

Dans le groupe romand, on notera avec une évidente satisfaction la double victoire de Viège à Genève et Fribourg, contre des adversaires qui ne sont pas les premiers venus. Ces deux victoires prouvent la classe certaine des haut-Valaisans qui sont en toute grande forme, n'en déplaise à certains de nos confrères genevois qui n'ont pas digéré leur dernière victoire sur Servette. Il est des valeurs qu'il faut reconnaître et le dernier succès de Viège à Genève prouve que les Valaisans peuvent briguer le titre de champion.

A Martigny, le derby Martigny-Montana est revenu, comme il fallait s'y attendre, du reste, à l'équipe octodurienne qui a bénéficié surtout de l'avantage d'évoluer sur sa piste. Pour le reste, les deux formations semblent bien d'égale force.

Au classement, Viège prend la tête devant le HC Berne, alors qu'en queue, le HC Sierre reste isolé, toujours sans point.

LIGUE NATIONALE B

Viège	3	3	0	0	6
Berne	3	2	1	0	5
Martigny	3	2	0	1	4
Montana	2	1	0	1	2
Gottéron	3	1	0	2	2
Servette	4	0	1	3	1
Sierre	2	0	0	2	0

Petit-Huningue — Grindelwald 5-5
St-Moritz — Grasshoppers 10-4
Zurich II — Kloten 7-7

Grosse surprise avec le match nul concédé par Grindelwald à Bâle.

St-Moritz confirme son excellente forme, alors que le résultat de Zurich est normal.

Grindelwald	3	2	1	0	5
St-Moritz	2	2	0	0	4
Petit-Huningue	3	1	1	1	3
Zurich II	3	1	1	1	3
Kloten	4	1	1	2	3
Grasshoppers	3	1	0	2	2
Langnau	2	0	0	2	0

● LUTTE

Championnats romands

Les championnats romands de lutte libre se sont disputés samedi et dimanche à Vevey et ont remporté un gros succès. Les lutteurs valaisans ont été assez décevants et n'ont remporté aucun des titres mis en compétition. En l'absence de Locher et de Dessimoz les autres lutteurs de notre canton ne se sont guère mis en évidence et seuls Sarbach et Schnyder sont parvenus en finale où ils ont d'ailleurs été battus très nettement. Une mauvaise journée donc pour les lutteurs valaisans.

Poids plumes : Kohlbrenner (VS) bat Salathé (GE) aux points ; d'Epagnier (VD) bat Molliet (NE) en 4' ; Salathé (GE) bat Molliet (NE) en 1' 15" ; d'Epagnier (VD) bat Kohlbrunner (VS) en 7'.

Poids coqs : Sarbach (VS) bat Hermann (GE) en 1' 50" ; Nicolet (NE) bat Zurcher (FR), aux points ; Sarbach (VS) bat Terrettaz (VD) en 1' 50" ; Zurcher (FR) bat Hermann (GE) en 25" ; Nicolet (NE) bat Terrettaz (VD) en 8' 25" ; Sarbach (VS) bat Zurcher (VD) aux points.

Poids légers : Kuenzi (NE) bat Fedier (VD) ; Staudenman (GE) bat Jakob (FR) en 4' 05" ; Kuenzi (NE) bat Lehner (VS) en 3' 40" ; Staudenmann (GE) bat Lehner (VS) en 1' 33" ; Kuenzi (NE) bat Jakob (FR) en 5' 55".

Poids moyens : Kuenzi (NE) bat Bovier (GE) en 2' 20 ; Buhler (VD) bat Egger (FR) en 8' 50 ; Egger (FR) bat Bovier (GE) par abandon pour blessure ; Mottier (NE) bat Buhler (VD) aux points.

Poids welters : Koster (GE) bat Schnyder (VS) en 10' 20 ; Grossenbacher (NE) bat Zurcher (FR) en 9' 30 ; Zurcher (FR) bat Anderegg (VD) en 10' 25 ; Grossenbacher (NE) bat Koster (GE) en 2' 20.

Poids mi-lourds : Buhler (GE) bat Mottier (VS) en 1' 40 ; Fasel (FR) bat Winkler (NE) en 1' 10 ; Mottier (VS) bat Audergon (VD) en 30" ; Fasel (FR) bat Buhler (GE) en 9' 15 ; Audergon (VD) bat Winkler (NE) en 7' 47.

Poids lourds : Hoffstettler (NE) bat Kilchenmann (FR) aux points ; Hoffstettler (NE) bat Claude (VD) en 5' 39 ; Kilchenmann (FR) bat Claude (VD) en 1' 35.

FINALES :

Moyens : Kuenzi (NE) bat Egger (FR) en 4'.

Welters : Anderegg (VD) bat Schnyder (VS) en 3' 25.

Mi-lourds : Buhler (GE) bat Audergan (VD) en 4' 15.

Coqs : Nicolet (NE) bat Sarbach (VS) en 6' 50.

Légers : Kuenzi (NE) bat Staudenmann (GE) aux points.

Welters : Grossenbacher (NE) bat Anderegg (VD) en 2' 55.

Plumes : d'Epagnier (VD) bat Bovier (GE) aux points.

TITRES ROMANDS :

Mouches : Wutrich (VD).
Coqs : Nicolet (NE).
Plumes : D'Epagnier (VD).
Légers : Kuenzi (NE).
Welters : Grossenbacher (NE).
Moyens : Kuenzi (NE).
cette soirée.
Mi-lourds : Fasel (FR).
Lourds : Hoffstettler (NE).

Rip Kirby

« Copyright by COSMOPRESS, Genève »

CHRONIQUE SPORTIVE

Indécis jusqu'au bout :

Martigny - Montana 7-5

(3-1, 2-2, 2-2)

Ce match de championnat suisse a été captivant à suivre jusqu'à la fin de la rencontre, car ce n'est que durant la dernière minute de la partie que Mudry a établi le score final. Ainsi une nouvelle fois grâce à sa maîtrise et sa concentration jusque dans les dernières minutes, les locaux ont pu remporter les deux points de l'enjeu. C'est incontestablement une preuve de maturité et de contrôle de soi-même, c'est aussi un signe de classe. Sans être d'un niveau très élevé, le match n'en a pas moins présenté quelques phases de bon hockey sur glace. Pour avoir mieux su doser ses efforts et avoir su attaquer chaque fois au moment psychologique, les Octoduriens ont mérité de vaincre. Mais Montana a en tous cas fourni une partie égale à celle du vainqueur. Les impondérables n'ont pas déçu et en cours de championnat, il peut encore récolter quelques points qui pourront le mettre à l'abri de toutes surprises.

HC MARTIGNY : Jacquérioz ; Abbet, Lulu Giroud ; Kunz, M. Giroud ; Bongard, Beach, Mudry ; Revaz, Saudan, Rouiller ; Constantin.

HC Montana : de Preux (au 3me tiers Perren) ; Felli, Bestenheider I ; Bonvin, Viotti ; Schmidt, Dasky, Rey ; Bezençon, Bestenheider II, Gsponner.

Arbitrage discutable de MM. Nanzer, de Sierre et Croset de Lausanne. 1300 spectateurs. Glace impeccable.

MARTIGNY ATTAQUE

Les Octoduriens prennent un départ très rapide et les buts de de Preux sont bombardés dès le début de la partie.

A la 4e minute, cependant à la suite d'une série de passes croisée entre Beach et Revaz, Beach ouvre la marque à bout portant.

Les locaux continuent leur pression et de Preux se défend bien, mais à la 12e minute, coup sur coup le gardien de Montana devra s'avouer vaincu sur des tirs de Lulu Giroud (sur passe de Mudry) et de Constantin qui a habilement extrait le puck d'une invraisemblable mêlée.

BEAU REDRESSEMENT

Forts de cette avance les Octoduriens baissent quelque peu leur rythme de jeu, ce qui permet à Dasky de lancer avec opportunisme plus d'une fois Rey dans la défense locale. A plusieurs reprises, la défense de Martigny sauve de justesse, mais à la 20e minute, Rey, une nouvelle fois lancé par Dasky réduit le score.

Dès le début du second tiers, les visiteurs font le forcing et Rey sur passe de Dasky ramène la marque 3-2. Quelques instants plus tard, à la suite d'un bel effort personnel Bestenheider II égalise.

MATCH DISPUTE

Les locaux sentent le danger et une minute plus tard (8e min.) Mudry sur passe de Beach redonne l'avantage à son équipe.

Le match est très partagé, mais à la 18e minute, bien lancé par Beach Revaz porte le score à 5-3.

Bestenheider I est alors explusé pour 2 minutes, mais rien ne se passe.

Durant la dernière période, à la 1re minute, un magnifique tir d'Abbet est dévié dans la cage adverse par Mudry.

Bongard subit alors une pénalisation de 2 minutes (crosse dans les patins de Rey) mais le score n'est pas changé.

FIN PALPITANTE

Durant les 3 dernière minutes de la rencontre, Montana joue le tout pour le tout et coup sur coup Rey marque à deux reprises, ramenant le score à 6-5.

Tout est dès lors possible, mais à la 19e minute, Mudry s'échappe et bat une dernière fois, Perren, qui a remplacé de Preux durant le dernier tiers.

COMMENTAIRE

Au HC Martigny, les meilleurs hommes ont été incontestablement Beach, Mudry, dans un jour excellent, Revaz, L. Giroud et le gardien Jacquérioz, de plus en plus à son affaire.

Chez Montana, on notera les bonnes prestations de Dasky et de Rey.

Le match s'est joué avec une correction exemplaire et deux seules expulsions ont été sifflées.

G.R.

★ Championnat de 3e ligue : Martigny III — Sion II 3-3.

L'équipe la plus volontaire a gagné :

Sion - Sierre 5-0

Le hockey sur glace connaît en ce moment une vogue que nous nous réjouissons de constater. Les 2500 spectateurs qui entourent le rink de la patinoire sédunoise en sont une preuve. Dans son ensemble le match ne fut pas d'une très bonne qualité et les derbys entre Sion et Sierre sont presque toujours plus acharnés que spectaculaires. Il faut tout de suite dire que ce ne fut en tout cas pas la faute des Sédunois car ils se sont efforcés de confectionner du beau jeu. Les Sierrois de leur côté après leur deux matches consécutifs de vendredi et samedi nous ont paru bien fatigués et ont eu de la peine à tenir le rythme imposé par leurs adversaires. Ils se sont contentés la plupart du temps de contrer séchement les attaques sédunoises et à procéder par échappées ce qui ne leur à pas réussi. Nous avons cherché en vain un jeu constructif chez les visiteurs et nous sommes certain qu'il faudra revoir cette question pour la suite du championnat. De leur côté les Sédunois ont amorçés quelques belles combinaisons et les descentes de Berthouzoz et Zuchuat auraient mérité quelques fois un meilleur sort. Les Sédunois sont sur un bon chemin, qu'ils continuent et les succès ne manqueront pas de couronner leurs efforts.

Sierre : Blummenthal ; Dulac, Locher; Benelli, Zurbriggen; Bregy,Theler, Bonvin ; Roten, Bregy, Salzmann ; Tonossi.

Sion : Zufferey ; Blaser, Guay, Rossier M. ; Romailler, Rossier, Berthouzoz; Zuchuat, Debons, Zermatten; Imboden.

Arbitres : MM. Celetti, Charrat, et Schmidt, Lausanne, bons.

Au début de la rencontre, les deux équipes s'observent et ne prennent aucun risque. Le jeux est haché et ne présente pas beaucoup d'intérêt.

Tour à tour, Guay et Dulac tentent le but mais rien ne passe et les Sédunois ont affaire à une très forte défense bien organisée par Dulac. A la 14e minute, Benelli attaque en solo et Zufferey retient bien. Guay s'empare du puck et parvient, après un très bel effort personnel, à ouvrir le score. Dulac se fait ensuite sortir pour accrochage avec Debons et les Sédunois organisent un power-play en ordre. M. Rossier reçoit un puck en retrait et marque d'un shoot violent depuis la ligne bleue. Réaction immédiate des Sierrois qui n'arrivent pas à marquer.

ACCROCHAGES

La seconde période commence par une brève descente de Guay, mais le gardien sierrois retient bien. C'est ensuite au tour de Zufferez de faire un arrêt étonnant sur un tir de Bonvin. Dès la 9e minute comence une série de pénalisations. Tour à tour, Bonvin, Théler, Rossier Michel et Salzmann se font sortir pour 2 minutes. Durant tout ce temps, aucun but ne sera marqué, quand bien même Sierre joue à trois hommes sur la glace un court instant. Les Sédunois ont été malchanceux dans leur tir et Berthouzoz et Zuchuat auraient eu l'occasion de marquer durant ce tiers.

SUPERIORITE SEDUNOISE

La dernière partie de la rencontre est constamment à l'avantage des Sédunois A la première minute déjà, Berthouzoz marque un très joli but sur une passe de J.-B. Rossier. Dulac contre-attaque mais Zufferey retient bien. Pendant un très long moment, le jeu se passe uniquement dans le camp sierrois qui ne peut que se défendre. Après le changement de camp, Dulac se fait sortir, mais les Sierrois s'organisent bien et rien ne passe. J.-B. Rossier à son tour va se reposer au banc des pénalités et les Sierrois n'arrivent pas à profiter de leur avantage numérique pour sauver l'honneur. C'est au contraire Sion qui marque un nouveau but sur autogoal consécutif à un violent tir de Guay. Il reste deux minutes quand Dulac se voit pénalisé une nouvelle fois. Guay, qui depuis un moment se contente de contrôler la situation, envoie une bombe depuis le milieu de la patinoire et marque le cinquième et dernier but.

Magnifique victoire qui laisse bien augurer pour l'ouverture du championnat qui aura lieu jeudi soir 26 décembre à 20 h. 30 contre Saas-Fée.

Em.

Indépendante, la Feuille d'Avis du Valais l'est aussi sur le plan sportif. Vous trouverez dans nos colonnes des comptes rendus objectifs de toutes les manifestations sportives pouvant vous intéresser.

BUVEZ UN

LUY

L'APERITIF VALAISAN

fin, léger

apprécié **de tous** depuis **1915.**

Vous serez conquis par sa saveur agréable.

REGENT N'ETAIT PAS EN FORME :

Sierre - Rarogne 3-2

Ce match amical s'est disputé samedi soir à Sierre devant quelque 400 spectateurs et a été d'un niveau très médiocre.

Les équipes ont pourtant évolué au grand complet mais rares ont été les mouvements d'ensemble.

Sur renvoi de Blumenthal, Peter Troger a pu ouvrir la marque. Sur une des rares attaques en ligne de Sierre, Roten sur passe de Bregy, a égalisé.

Au second tiers, sur un tir à distance, Salzmann a donné l'avantage à son club, puis Tonossi reprennant un tir de Dulac que le gardien avait mal renvoyé porta la marque à 3-1.

Durant la dernière période, Rarogne fit un gros effort pour remonter la marque et Roten Maurice scora bientôt. Par la suite, Regent se présenta 4 fois seul devant Blumenthal,mais 2 fois la latte sauva, et deux fois le gardien renvoya.

Rarogne aurait mérité le match nul. Le match a été correct.

Rarogne, qui évolue en seconde ligue, a laissé une bonne impression car les éléments travaillent beaucoup.

Quant à Sierre, il est toujours à la recherche de sa forme.

Martigny a refusé

Le dernier match de Coupe valaisanne, groupe I, doit opposer à Sierre, l'équipe locale au HC Martigny. Les Sierrois ont proposé la date du 26 décembre, mais les Octoduriens, empêchés, l'ont refusée.

Attendons.

Restaurant Forclaz-Touring

(Couturier S.A.), Martigny

Sa qualité et ses prix !

● SKI

Une avant-première qui promet

Une compétition d'avant-garde (nous appellerons ainsi le slalom d'ouverture organisé par le Ski-Club de Nendaz en ce dimanche 22 décembre), peut laisser sceptiques organisateurs d'abord, coureurs ensuite et curieux aussi. N'est-il pas prématuré de lancer sur nos pistes les espoirs de demain ? Non, et nous ne voulons comme preuve que la réussite de la journée d'hier à Haute-Nendaz. Ce slalom d'ouverture gagna la faveur des skieurs et des intéressés. Une organisation réussie et due principalement au président du Ski-Club, M. Michel Michelet, au secrétaire M. Albert Lathion, devait concourir au bel exemple de cette journée qui laisse augurer de la réussite du printemps : la grande compétition.

Certes, la journée d'hier n'attira pas des noms connus et estimés du ski valaisan qui, chaque printemps, font honneur au traditionnel slalom géant, mais néanmoins cette première manifestation hivernale permet d'entrevoir la saison à venir et tous les espoirs sont placés dans ces jeunes qui sauront maintenir le ski nendard bien haut.

Sur le parcours, nous avons pu admirer l'aisance et la sûreté de skieurs chevronnés, les essais enthousiastes des jeunes. Certes, la chance ne sourit pas à chacun et les chutes inévitables enlèvent souvent l'espoir du succès. Mais on sait être sportif ou non.

Nous tenons à remercier chaque participant de cette compétition, les organisateurs, et un chacun pour la journée sportive particulièrement réussie d'hier.

RESULTATS

JUNIORS. — 1. Pitteloud Régis, Agettes, 58" 2 ; 2. Pitteloud Albi, Agettes, 60" ; 3. Bourban Simon, Nendaz, 69" ; 4. Varone René, Savièse, 69" 2 ; 5. Sierro André, Agettes, 80" 1 ; 6. Oggier Andre, Nendaz, 80" 1 ; 7. Michelet Joseph, Nendaz, 81" 1 ; 8. Fournier Simon, Nendaz, 88" 4.

SENIORS. — 1. Roger Mayoraz, Hérémence, 57" 2 ; 2. Cyrille Praz, Veysonnaz, 65" ; 3. Louis Favre, Agettes, 65" 3 ; 4. Camille Pralong, Hérémence, 67" ; 5. Jules Glassey, Nendaz, 69" 3 ; 6. Gaston Gillioz, Nendaz, 71" ; 7. Jean-Pierre Loye, Nendaz, 71" 4 ; 8. Charly Héritier, Savièse, 76" 2 ; 9. Joseph Pitteloud, Agettes, 76" 2.

Roger Mayoraz gagne donc, pour la première fois, la Coupe de Noël de Nendaz.

Une neige excellente a contribué à la réussite d'hier et nous félicitons un chacun pour cette belle journée sportive.

xxx.

DANS LE VALAIS

Association cantonale des musiques valaisannes

Le dimanche 15 décembre, après avoir suivi le cours préparatoire B avec assiduité, une quinzaine de jeunes musiciens ont été examinés par l'expert fédéral, M. le Professeur Godard de Lausanne.

Cet excellent Maître de la Musique s'est déclaré satisfait des résultats obtenus par ces jeunes gens auxquels il avait fait subir l'examen d'admission au cours.

Nous les félicitons pour le travail accompli et espérons vivement que tous suivront le cours C qui débutera au début de janvier. Nous regrettons que trop de sociétés se désintéressent de ces cours et ne veulent pas se rendre compte de l'importance d'avoir à leur tête des chefs bien formés ou si tel est le cas, de disposer de musiciens capables de donner aux élèves une formation rationnelle tant théorique que pratique.

Nous adressons un appel aux sociétés et les invitons à inscrire sans retard les participants au cours C qui est destiné aux directeurs pratiquants mais qui n'auront pas la possibilité de suivre le cours professionnel D.

L'Association cantonale consent de gros sacrifices pour la formation des moniteurs de jeunes et des Directeurs et désire que le plus grand nombre de sociétés en bénéficient.

Un directeur capable à la tête d'un corps de musique est une garantie de succès, son influence se fera sentir dans le choix de la musique et dans son interprétation. Les festivals nous permettent encore trop souvent d'entendre des pièces sans aucune valeur artistique qui ne devraient pas figurer au programme même de nos plus modestes sociétés. Ne perdons pas de vue que les auditeurs de nos sociétés de musique deviennent toujours plus difficiles, la radio leur permet d'entendre de beaux concerts ; le seul moyen de les intéresser à nos concerts est de préparer des programmes d'une réelle valeur artistique et étudié avec le plus grand soin.

Nous saisissons cette occasion pour prier les sociétés de nous faire parvenir de suite les états nominatifs et de ne pas ommettre l'indication de l'année de naissance des musiciens.

De tout cœur, nous sauhaitons à tous les musiciens valaisans de joyeuses fêtes et une heureuse nouvelle année.

G. B.

Les 25 ans du VC Martigny

Samedi, le VC Martigny a fêté ses 25 ans dans l'euphorie et sous la présidence de M. Bollenrucher. Tout s'est fort bien passé et l'on s'est réjoui de la magnifique activité de cette belle société.

En ouvrant la partie officielle, M. Bollenrucher dévoila quelques grands projets :

On projette de construire une piste autour de l'actuel terrain de football. Et, lorsque les tunnels du Grand-St-Bernard et du Mont-Blanc seront percés, on envisagera l'organisation d'un tour du Mont-Blanc en deux étapes. On envisage aussi l'organisaton d'une course de côte Martigny-Champex et une grande épreuve internationale.

Après ce brillant exposé présidentiel, MM. Pierre Closuit, Lucien Tornay, Pierre Crettex, au nom des autorités, Fernand Jayet, pour l'UCS, Chappex, pour l'Association cantonale, Walpen, Dutli et Jugonioli, pour les autres clubs cyclistes valaisans, Guy Moret, Eugène Moret, Jean-Claude Pécolat, Charles Delez, Jean Bochatay, Jean Crettex, au nom des sociétés locales, et trois représentants de la presse, félicitèrent comme il se devait le VC Excelsior à qui fut remis de nombreux cadeaux.

Enfin, pour terminer, M. Bollenrucher récompensa les plus anciens membres et ceux s'étant dévoués de façon toute particulière, MM. Pierre Closuit, Jean Bollin, Louis Gaechter, membres fondateurs, en 1922, du VC de Martigny-Bourg, Camille Hugon, Henri Tornay, Georges Colland, Charles Closuit, Ernest Fellay, Marcel Gorret et Amédée Ulivi qui furent fêtés à titres divers et la soirée se termina — fort tard — dans l'ambiance la plus sympathique !

Dans nos sociétés

SIERRE

GERONDINE ET MUSIQUE DES JEUNES. — Congé.

STE CECILE. — Mardi : messe de minuit.

CHANSON DU RHONE. — Congé.

GYM-DAMES. — Durant les fêtes, les répétitions sont interrompues. Reprise des leçons mercredi 8 janvier.

SION

CHŒUR-MIXTE DU SACRE-CŒUR. — Ce soir, à 20 h. 30, répétition générale.

Le chœur chante la messe de minuit et la messe paroissiale du jour de Noël. Présence indispensable.

Pirandello, Renée Faure et le public

Bravo !

Bravo sur toute la ligne !

D'abord pour le public !

Pour son exactitude et pour sa tenue. Ponctuel, il le sera bientôt quand les directeurs ayant secoué leur routine (respect tenace d'une tradition dépassée !) comprendront que l'on doit sonner le rappel dès l'heure annoncée sur l'affiche. Pratiquement, tout le monde était là à 20 h. 30, mais on s'attardait au foyer. Un peu de bonne volonté de part et d'autre : tout sera pour le mieux.

Encouragé par l'effort de rénovation qui a animé nos autorités, le public a tenu à montrer combien il l'apprécie en se mettant à l'unisson. Un rite du théâtre vient d'être remis en honneur : on s'habille. Sans recherche, bien sûr (on n'est pas à Paris), mais avec goût. Tant mieux ! Art communautaire, plaisir de société, le théâtre s'accommode fort bien d'un souci de tenue qui n'est, à tout prendre, qu'un effort de politesse.

Trompé par l'appellation générale de comédies par laquelle l'auteur désigne ses œuvres, on a peut-être été déçu. C'était oublier un peu vite qu'il existe des comédies de mœurs, de caractères, des comédies dramatiques. C était oublier que l'Italie de Pirandello a produit la « Divine Comédie » qui n'a rien d'amusant. En fait, Pirandello est le seul peut-être à s'être amusé en créant ses pièces : non quant au thème choisi, mais en s'ingéniant à mêler à plaisir sentiments, personnages, événements.

L'action part en flèche, s'éclaircit assez vite, marque un léger temps, repart en tourbillon, s'embrouille, atteint un paroxysme et semble au bord du dénouement. Las ! elle rebondit dans un sens imprévu, accélère son allure, devient inextricable et brusquement s'achève en laissant tout le monde pantois.

Aucun rire, aucun sourire même, nulle détente possible, rien à espérer que trois actes rigoureusement écrits où chaque mot, chaque geste, chaque attitude est pesé pour créer la tension. C'est obsédant, c'est envoûtant, c'est tuant. Au sens propre du mot.

La morale de tout cela ? Elle est multiple. Je me contenterai de signaler celle-ci qui m'est apparue avec force ce soir-là : livré aux seuls recours humains, l'homme est bien à plaindre ! Est-ce là le sens exact de cette œuvre ? Qu'importe, ce sens y est aussi. A l'arrière-plan du portrait, Pirandello indique toujours un mystère du sentiment ou de la pensée. Le Sicilien réaliste est aussi un visionnaire que hantent les vieux rêves nordiques, les questions sans réponses autour desquelles gravite la dramaturgie ibsénienne. L'homme psychologique est, à chaque instant, transcendé par l'angoisse métaphysique.

Ce pathétique de la destinée, cette interrogation constante des forces qui dominent la marionnette humaine et la conduisent, Madame Renée Faure nous l'a rendue sensible dès son entrée en scène. Dès lors, toujours présente, même pendant de courtes éclipses, elle nous a subjugués et tenus en haleine par un jeu tendu, précis et toujours dominé. Bête traquée et vivant sur ses nerfs, elle n'est redevenue humaine qu'après avoir conduit son personnage à l'acceptation de son destin.

Quant à ses camarades, je les ai trouvés conformes aux volontés de l'auteur. Rien à leur reprocher : la pièce comporte un rôle et des comparses. Le rôle était très bien tenu par une sociétaire de la Comédie Française ; les comparses ont fait leur devoir, tout leur devoir.

Bonne soirée pour tous.

Bravo à chacun.

L'amateur

D'un jour... ...à l'autre

LUNDI 23 DECEMBRE 1957

Fêtes à souhaiter

SAINTE VICTOIRE, VIERGE ET MARTYRE : Victoire naquit vers l'an 235 à Tivoli, près de Rome. Bien que ses parents fussent chrétiens, ils l'avaient fiancée à un jeune païen répondant au nom d'Eugène. Un jour, cependant, Victoire déclara qu'elle renoncerait au mariage, qu'elle n'aurait jamais d'autre époux que le Christ auquel elle voulait offrir sa virginité. En proie à la plus vive colère, Eugène la dénonça aux tribunaux qui la condamnèrent à avoir la tête tranchée.

Anniversaires historiques

1588 Assassinat d'Henri de Guise
1790 Naissance de Champollion.
1804 Naissance de Sainte-Beuve.
1912 Mort d'Edouard Detaille.
1913 Mort de Jules Claretie.

Anniversaires de personnalités

Le prince Akihito du Japon a 24 ans.

Le général Corniglion-Moliner a 57 ans.

La pensée du jour

« On donne des conseils, mais on n'inspire point de conduite.»
(La Rochefoucauld)

Evénements prévus

Paris : Journées internationales du Cinéma (jusq. 21).

Confiserie Clair-Matin

Rue de la Dixence — Mühlheim

Pour les fêtes : beau choix de **Pralinés Maison.** Nos **tourtes, torches** et **tresses** et notre **Pâté froid et vacherin glacé.**

Tél. 2 27 30

(On porte à domicile)

Un merci très cordial

au conseil d'administration de l'entreprise Liebhauser à Sion de la part des ouvriers, employés et contremaîtres de cette entreprise pour la sympathique soirée de jeudi dernier et pour les magnifiques et si inattendus présents remis. Nous serons grés à M. Liebhauser de ce geste, lui présentons, nos meilleurs vœux pour l'an nouveau et le prions de bien vouloir également les transmettre à Mme Liebhauser.

L'enfant Jésus ne sera pas pris au dépourvu pour l'achat de ses cadeaux...

Il ira d'un bon pas au

Bazar de la Poste chez Aldo

Av. de la Gare - **SION**

Succès d'une exposition

Malgré la brièveté de l'exposition de céramique, celle-ci a été visitée par un public nombreux et choisi. Elle a remporté un succès financier dépassant les prévisions les plus optimistes.

L'équipe toute entière remercie le public pour sa compréhension et les nombreux particuliers qui ont bien voulu lui venir en aide en mettant à sa disposition locaux et matériel de décoration.

Equipe de la *céramique sédunoise*

Montre - calendrier

Indispensable à l'homme d'affaires

Fernand Gaillard

Horlogerie - Bijouterie - Optique

Grand-Pont **S I O N**

Memento

DES CINEMAS SEDUNOIS

LUX et CAPITOLE. — Relâche.

ARLEQUIN : tél. 2 32 42. — Une grande réalisation cinématographique : **La vie passionnée de Vincent Van Gogh.**

Gd-Pont - Av. de la Gare - Creusets Condémines

Concours d'atterrissage de précision

Impressionnant était l'entrain qui régnait hier après-midi au terrain d'aviation. Les membres du club de vol à voile s'étaient donné rendez-vous pour se mesurer dans un exercice d'atterrissage de précision d'un type un peu particulier. Il s'agissait de se poser arrêté, le plus près possible d'un point fixé. Le résultat s'établissait d'après la moyenne des distances d'atterrissage à ce point. L'enjeu était enviable puisque notre excellent ami, M. Fuschlin, avait mis un de ses postes de radio en compétition.

Nombreux et presque unanimes (il y a partout des abstentionnistes) ont été les membres qui ont répondu à l'invitation. Il convient de souligner l'atmosphère d'entraide et de joie. Cette ambiance se trouve concrétisée dans le nombre de départs dans un temps minimum. En effet, deux minutes, en moyenne, séparaient une arrivée d'un prochain départ. Que ceux qui prétendent qu'en Suisse romande les jeunes ne sont pas capables de faire preuve d'esprit d'équipe, méditent cette étonnante performance.

Quelques pilotes ont profité de la circonstance pour se rendre compte des qualités de leur nouveau planeur, dernier-né des usines allemandes.

En fin d'après-midi, le moniteur B. Revaz, pilote de Vampire, a souligné, dans une brève allocution, l'importance de ce sport pour celui qui vise à devenir pilote militaire. Il a, de plus, remercié son ancien moniteur, M. Deslarzes, d'avoir réservé sa journée pour participer à cette manifestation sportive.

Un grand bravo à tous ces jeunes de vingt ou de cinquante ans.

Voici les résultats :

1. Héritier Jean-Claude, 1 mètre ; 2. Revaz B., 8 m. ; 3. Gessler J., 11 m. ; 4. Martignoni F., 14 m. ; 5. Widmann Cl., 17 m. 5 ; 6. Fuschlier, 19,5 ; 7. ex-aequo, Deslarzes Alb. et Taramarcaz, etc...

POUR LES FETES...

Viande avantageuse

ROTI DE VEAU

Boucherie Charcuterie

DE LA RUE DE CONTHEY

Famille CH. PETER - Tél. 2 14 55

Charcuterie fine - Viande séchée

Jambon sec

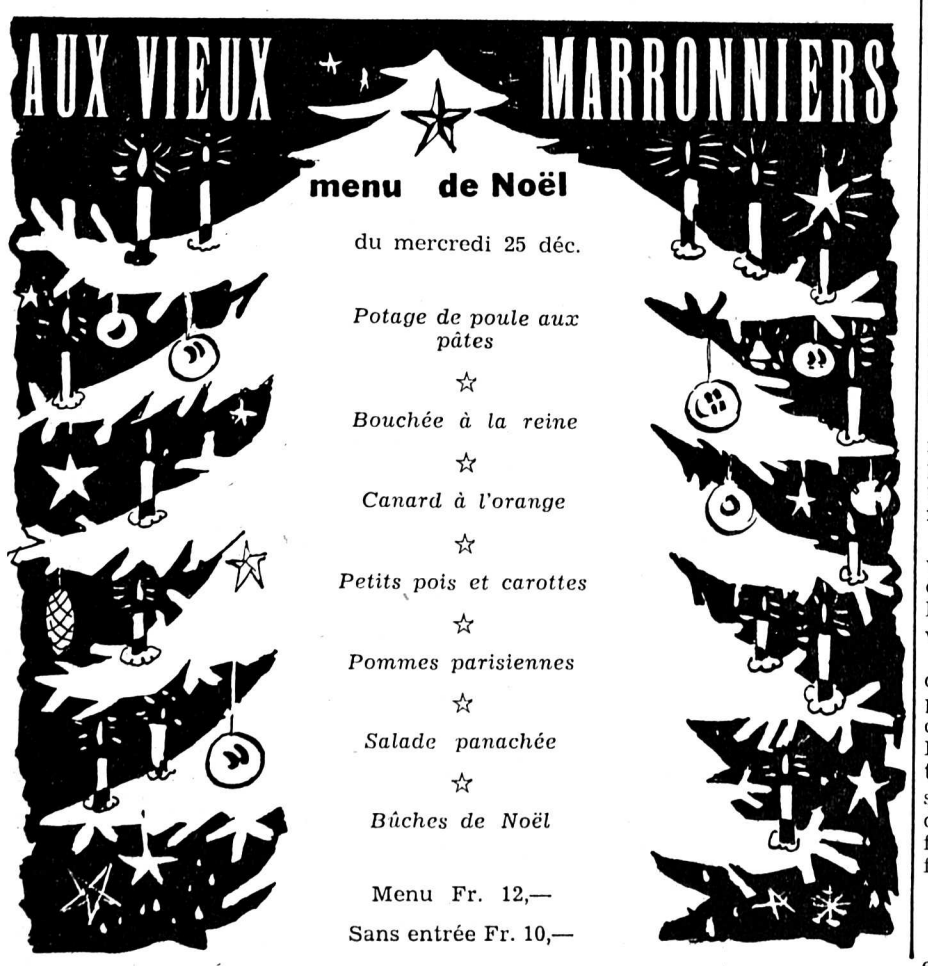

CHRONIQUE DE SION

Au Conseil général

Le Conseil général de la Ville de Sion s'est réuni en assemblée plénière vendredi soir dans la salle du Grand Conseil. Les débats ont duré fort longtemps et l'étude du budget pour 1958 a été l'objet à l'ordre du jour qui a soulevé le plus de discussions. En somme ce ne sont pas tant les divers points du budget qui ont été mis en cause, mais bien la procédure appliquée actuellement. Deux thèses étaient en présence : celle de la minorité radicale et celle du Conseil communal. La première trouva un ardent défenseur en la personne de M. Flavien de Torrenté, alors que la seconde était exposée avec objectivité par M. le Président R. Bonvin. Mais au fond de quoi s'agissait-il ? On sait que le Conseil communal établit le budget, selon les dispositions légales, et que ce budget est soumis au Conseil général qui dans le cas particulier délègue sa compétence à une de ses commissions dite commission de gestion. Cette commission s'acharne durant de nombreuses soirées sur ce budget et présente finalement ses conclusions au Conseil communal. Où l'affaire se complique, c'est que le budget est généralement déjà imprimé et qu'il ne peut dès lors plus être changé. D'autre part les dispositions légales précisent que le Conseil général ne peut qu'accepter ou refuser le budget présenté.

Or, c'est à une solution intermédiaire que l'on voudrait arriver : que le Conseil communal tienne compte des désirs du Conseil général et modifie en conséquence le budget.

C'est en partie ce à quoi on est arrivé, car le Conseil Municipal a donné l'assurance qu'il tiendrait compte durant la présente gestion des vœux émis par la commission de gestion, sauf sur un point ayant trait aux amortissements comptables. On s'éternisa sur ce point sans arriver à une entente, et finalement, l'on passa au vote ; la majorité du groupe radical et socialiste vota contre l'acceptation du budget (17 voix) alors que la majorité (26 voix conservatrices) l'emportait finalement.

Plus qu'une question ayant trait au budget, c'est surtout un principe de procédure que l'on a débattu. Et dans ce sens, M. F. de Torrenté demanda que l'on fasse tout d'abord un projet de budget, que l'on soumette à l'Assemblée qui apportera les corrections nécessaires. Ce à quoi M. Bonvin répondit : « Dans ces conditions, c'est le Conseil général qui établira le budget, et non le Conseil municipal ». Or, la loi dit en substance que le budget est établi par le Conseil communal, alors que l'approbation du budget est une des attributions essentielles du Conseil général.

Le compromis tenté par M. Bernard de Torrenté, président de la commission de gestion, et disant en substance que le budget doit être accepté par le Conseil général, quitte à ce que la commission de gestion traite par la suite avec le Conseil communal les points en discussion, sera-t-il appliqué cette année ? On peut le souhaiter. Mais, dans cette hypothèse, les dispositions légales seront-elles respectées ?

LE BUDGET

Le budget qui a été soumis à l'Assemblée peut se résumer comme suit :

1. Compte ordinaire :

Recettes	Fr. 4 614 148,—
Dépenses	Fr. 4 604 210,—
Exc. recettes	Fr. 9 938,—

2. Compte extraordinaire :

Dépenses	Fr. 2 890 000,—
Recettes	Fr. 640 000,—
Exc. dépenses	Fr. 2 250 000,—

Récapitulation du compte financier

Dépenses	Fr. 7 494 210,—
Recettes	Fr. 5 254 148,—
Exc. dépenses	Fr. 2 240 062,—

Compte tenu du correctif indispensable qui doit être apporté par le compte des variations de la fortune, le déficit du budget de la commune pour 1958 se ramènera à Fr. *124 527*,—.

En ce qui concerne les comptes ordinaires et extraordinaires, le rapport de la Commission de gestion a noté que :

« Toutefois, la discrimination des dépenses dans les deux groupes, compte ordinaire et compte extraordinaire, a donné lieu à une abondante discussion au sein de la Commission. On s'est notamment demandé si la Municipalité, dans son souci d'équilibre du budget, n'avait pas trop cédé à la tendance de comptabiliser comme «extraordinaires» des dépenses qui ne peuvent être considérées indiscutablement comme telles. Cette classification a déjà été un sujet de controverse lors de la discussion des comptes de l'année 1956 par le Conseil général. Si la Commission reste sceptique quant à la possibilité de réaliser l'unité de vues sur cette question, elle a été unanime à admettre les principes suivants :

1. Le Chapitre du « compte extraordinaire» ne doit comporter que des dépenses se rapportant à des travaux nouveaux et qui ne sont pas appelés à se renouveler d'une manière permanente.

2. Les dépenses d'un montant peu élevé devraient être passées par le compte ordinaire, même si elles répondent à la notion caractérisant les travaux nouveaux.

Pour éviter qu'à l'avenir on soit tenté d'équilibrer artificiellement un budget par la surcharge du compte extraordinaire, la Commission demande à la Municipalité d'étudier une classification judicieuse et rationnelle des dépenses, selon des critères bien définis, et de s'en tenir strictement à cette classification dans l'élaboration des budgets futurs.»

CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Auparavant, après que l'Assemblée eut accepté le procès-verbal de la dernière séance, les conseillers généraux acceptèrent à l'unanimité le message du Conseil municipal concernant les crédits supplémentaires du 1.6.57 au 31.10.57.

Il s'agissait en l'occurence de subsides accordés au FC Sion, à certaines routes communales, à la place de la rue des Cèdres, au personnel enseignant désirant suivre des cours de perfectionnement à l'Université de Fribourg, et à la route aux égouts collecteurs de Plattaz.

SERVICES INDUSTRIELS

Le budget des Services Industriels de Sion pour l'exercice 1958 est le reflet de l'état de santé d'une entreprise bien gérée, dont la prospérité s'accroît d'année en année grâce au développement de la cité et à la conjoncture générale favorable.

Les prévisions budgétaires laissent entrevoir un bénéfice brut de 900 500 francs, ce qui permet d'opérer des amortissements sur les immobilisations pour 375 000 francs, de renforcer la réserve de 25 500 francs, et d'effectuer à la Municipalité un substanciel versement de 500 000 francs. Il convient de relever également que le compte d'exploitation du Service des eaux a été chargé pour la première fois d'une dépense de 40 000 francs en faveur de l'extension du réseau d'égouts.

POSTULATS

M. E. Perrier développa deux postulats, dont l'un fut accepté alors que l'autre apparut bientôt comme étant sans objet.

Dans son premier postulat, M. Perrier demanda que l'on cesse de payer certains ouvriers communaux et des services industriels selon les heures de travail qu'ils accomplissent et que l'on remplace ce mode de paiement par un traitement mensuel. M. Bonvin se déclara d'accord en partie sur cette manière de faire. Il faudra l'accord des syndicats.

Dans son deuxième postulat, M. Perrier souleva le problème des ouvriers qui font partie du Conseil communal et qui ne peuvent, par suite de travaux professionnels, se rendre aux séances. « Ce cas n'est jamais arrivé » répondit M. Bonvin.

DIVERS

Sous les divers, l'on entendit tout d'abord un exposé de M. de Riedmatten concernant un certain nombre de points qui devraient être traités, par délégation de pouvoir, par la commission de développement. On apprit ainsi que certains points encore en suspens (convention avec l'EOS, terrains de la Citerie, Vissigen et Potence, poste de l'avenue du Nord) avaient été réglés.

M. Bonvin donna finalement quelques explications sur l'établissement de la Maison Bailly à Sion.

Une séance sera convoquée durant le mois de janvier pour traiter les autres points placés sous divers. P. A.

LA SAUCE **SPECIALE**

AUX MORILLES

avec le délicieux

POULET DU SPECIALISTE

EVIDEMMENT CHEZ

LE SPECIALISTE

BROCCARD

Comestibles - Rue des Vergers

Tél. 2 38 63

Pour vous les jeunes travailleurs !

UNE DATE A NE PAS OUBLIER !

Une soirée de Noël sera organisée par la J.O.C. pour le 26 décembre à 20 heures, à la Maison d'œuvre.

Invitation cordiale.

J.O.C. de Sion.

LE TEMPS TEL QU'ON L'ANNONCE

PREVISIONS VALABLES JUSQU'A LUNDI SOIR :

Plateau :, le matin, généralement couvert par brouillard ou brouillard élevé ayant sa limite supérieure à 800 m environ. Température quelques degrés au-dessous de zéro. Dans l'après-midi, éclaircie partielle et hausse de la température. Ailleurs, au nord des Alpes, ciel serein devenant nuageux ou même couvert.

Valais, Grisons et Tessin : encore beau temps. Température nocturne inférieure à zéro degré. Durant l'après-midi, température voisine de 5 degré dans les vallées tessinoises.

Monsieur et Madame HUBERT de WOLFF ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Béatrice

NOËL NOUVEL-AN

MADAME

Tous les yeux seront tournés vers vous. Observée, détaillée.

On exige de vous un visage serein, détendu, très jeune.

PRALINE vous redonnera toute la fraîcheur de votre jeunesse.

MONSIEUR

Notre rayon de parfumerie possède une sélection de parfums les plus réputés.

Madame sera enchantée de votre cadeau.

PARFUMERIE PRALINE

Rue des Portes-Neuves - **SION**

Tél. 2 24 09

PROGRAMME RADIO

LUNDI 23 DECEMBRE

SOTTENS

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ; 7.15 Informations ; 7.20 Concert matinal ; 11.00 La ronde des refrains ; 12.00 Noël-Noël ; 12.45 Informations ; 12.55 Entre midi et quatorze heures ; 16.00 Au goût du jour ; 18.00 Le micro dans la vie ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du temps ; 20.00 Soirée théâtrale ; Le locataire du 3e sur la cour ; 22.30 Informations ; 22.35 Poésie à quatre voix.

BEROMÜNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Musique légère ; 7.00 Informations ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Variétés musicales ; 12.30 Informations ; 12.40 Le Radio-Orchestre ; 16.00 Musique légère et danses ; 18.00 Quelques vœux musicaux pour Noël ; 19.30 Informations ; 20.00 Concert demandé par nos auditeurs ; 22.15 Informations ; 22.45 Musique contemporaine.

Monsieur Germain **Debons**, à St-Germain ;

Monsieur et Madame Denis **Varone** et leurs enfants, à St-Germain ;

Monsieur et Madame Lucien **Debons** et leurs enfants, à Ormone ;

Monsieur et Madame Baptiste **Pellissier-Luyet**, à Ormone ;

ainsi que les familles parentes et alliées, **Dubuis, Solliard, Varone, Bridy, Debons, Héritier, Gillioz, Emery, Sermier, et Raymond Luyet** ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME

Gladys DEBONS

née Varone

leur chère épouse, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, décédée subitement à l'âge de 22 ans à l'hôpital régional, le 22 décembre, après une courte maladie munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Germain le mardi 24 décembre à 10 h.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

RADIO - ART
B. MUHLEMATTER
(Maîtrise fédérale)
RADIO ET TELEVISION
VENTE ET REPARATION
SION, Bâtiment Valère S.A.
Rue des Mayennets - Tél. 2 22 53

HUSQVARNA
La reine des machines à coudre
Crettaz Georges, représentant - SIERRE
Tél. 5 15 77

DUVET

Oreiller	60 x 60	7.50
Traversin	60 x 90	13.50
Duvet	110 x 150	27.50
L'ensemble		48.50

Envois contre remb.
E. Martin - Sion
Tél. (027) 2 16 84
Rue des Portes-Neuves

A louer
appartement
3 ½ pièces, tout confort, près de la nouvelle poste et de la gare.
Ecrire sous chiffre P. 15 770 S., à Publicitas, Sion.

chauffeur
pour poids lourd ayant permis rouge cherche place, région Sion ou Sierre. URGENT.
Ecrire sous chiffre P 15 786 S., à Publicitas, Sion.

A repas de fête
VINS DE FETE
Coudray frères
vous offrent une riche gamme de vins valaisans et français
les plus réputés
Grands Champagnes de marque
Voyez notre vitrine spéciale No 2
Sommet rue de la Dixence - Tél. 2 12 22

Bureau d'ingénieurs à Sion cherche
dessinateurs
ou
apprentis-dessinateurs
en génie civil et béton armé.
Ecrire sous chiffre P 15 785 S., à Publicitas Sion.

Joyeuses Fêtes

Fleurs	Fruits	Légumes
ROSES	ANANAS	CARDONS
ŒILLETS	RAISINS	ARTICHAUTS
JARDINIERES	ORANGES	ENDIVES

Arbres de Noël - Bougeoirs
SCHRŒTER FRERES
PRIMEURS
TEL. 2 21 64
Avenue de la Gare, tél. 2 25 32
Avenue de Tourbillon, tél. 2 26 27

Aussi le chocolat est une spécialité de KAISER!
Il est reconnu que nos produits de chocolats sont de 1ère qualité. Notre maison à Bâle produit plusieurs sortes et nous vous recommandons surtout pour les paquets de Noël:

PIC (fourré à la crème d'amandes) 100 g tablette	Fr. 1.—
KIRSCH 100 g tablette	Fr. 1.—
LAIT EXTRAFIN 100 g tablette	Fr. 1.—
MIHOMA (lait-miel-amande) 100 g tablette	Fr. —.90
Avec nos pralinés vous pourrez satisfaire les plus gourmands. Faites une fois un essai avec les avantageux	
Pralinés-Liqueur Caissette 500 g	Fr. 9.50
Caissette 250 g	Fr. 5.50
Bonbonnière 200 g	Fr. 3.90
Bonbonnière 100 g	Fr. 2.20
Pralinés surfins Bonbonnière 500 g	Fr. 7.15

SOCIÉTÉ CAFÉ KAISER
LA MAISON SPÉCIALE DU BON CAFÉ
KAISER
SION, Rue de Lausanne 6

5

Alors il se dit que, puisque c'était lui qui actionnait la roue, il n'avait qu'à se maintenir cramponné aux échelons, sans bouger. Au moins n'useraît-il pas ses forces inutilement. Mais la roue infernale, mise en branle, continua de tourner toute seule. Il se sentit entraîné contre le mur. Il comprit que, pris entre ce mur et l'énorme masse de fer tournoyante, son corps serait aplati, écrasé, broyé.

Il lui fallut, coûte que coûte, se hisser d'échelon en échelon.

Et il continua de tourner sur place, sans avancer d'une ligne, suspendu au-dessus d'un abîme hérissé de lames acérées, en se disant que, lorsqu'il serait à bout de forces, il ne lui resterait plus qu'à choisir : se faire déchiqueter au fond du trou, ou se faire broyer entre le mur et la masse de fer.

III

LA SALLE DES ARMURES

En voyant que Ragastens l'avait enfin retrouvée, Rayon d'Or avait éprouvé une joie si vive qu'elle avait un peu perdu la tête. Elle se précipita, sans réfléchir, vers une des portes extérieures, se figurant qu'elle allait être rendue à la liberté sans plus tarder. Puis elle se dit que, pendant qu'elle attendait d'un côté, Ragastens pouvait fort bien entrer d'un autre. Et elle avait couru à une autre porte, la première venue.

Alors, le sang-froid lui revenant, elle réfléchissait que Ragastens entrerait comme il pourrait et se dirigerait vers la partie du château où il l'avait aperçue. Le mieux qu'elle avait à faire était donc d'aller l'attendre là en tâchant de

MICHEL ZEVACO

LA DAME EN BLANC

Un roman de cape et d'épée **LA DAME EN NOIR**

maîtriser ses nerfs. Et elle avait repris le chemin de sa chambre, bien résolue à n'en plus bouger.

Pour regagner sa chambre, le plus court était de passer par la salle des armures. Nous avons déjà dit que c'était une vaste salle plus longue que large. Ajoutons qu'elle avait deux portes à chacune de ses extrémités, soit, en tout, quatre portes qui se faisaient vis-à-vis. Rayon d'Or entra dans cette salle un peu avant la tombée de la nuit, c'est-à-dire vers le même moment que Ragastens, à califourchon sur sa branche d'arbre, guettait le gardien qui n'allait pas tarder à paraître.

Elle traversa cette salle dans toute sa longueur, jetant un regard distrait sur les armures et ses aïeux qui semblaient faire la haie sur son passage. Et elle se dirigea droit vers la porte qui faisait face à celle par où elle venait d'entrer.

Elle trouva la serrure fermée à clef.

Elle alla vivement aux autres portes. Toutes étaient également fermées à clef, même celle par où elle était entrée.

Enfermée seule, à la tombée de la nuit, dans cette vaste salle peuplée de statues de fer qui, dans la demi-obscurité, prenaient des aspects fantomatiques, elle ne put s'empêcher de penser à cette voix mystérieuse qui l'avait effrayée au point de lui faire perdre connaissance. Et dès l'instant qu'elle y pensa, elle se dit qu'elle allait sûrement l'entendre encore et que, cette fois-ci, il lui arriverait des choses terribles.

Coup sur coup, plusieurs lumières s'allumèrent au plafond. La vaste salle se trouva suffisamment éclairée pour qu'elle pût en discerner les parties les plus reculées. Cette lumière aurait dû la rassurer.

Elle ne fit qu'accroître sa terreur. Pourquoi ? C'est que cette lumière n'était pas ordinaire : elle avait des teintes verdâtres qui donnaient aux objets un aspect étrange, inquiétant.

Et la scène de fantasmagorie commença.

Ce furent d'abord des plaintes, des gémissements, des sanglots déchirants qui semblaient sortir, du moins le croyait-elle, tantôt d'une armure, tantôt d'une autre. Puis des ricanements sinistres alternèrent avec les plaintes. Et soudain, une armure appela :

— Rolande !... Rolande !...

La voix était étouffée, lointaine, avec des vibrations étranges, mais elle était cependant très distincte. Elle vit très bien de quelle armure elle sortait. Malgré sa terreur, comme poussée par une force irrésistible, elle approcha de cette armure en la regardant avec des yeux agrandis par l'épouvante. Elle se débattait pourtant. Elle ne voulait pas aller à cette armure qui l'appelait. Et elle y allait quand même.

L'armure, d'une voix lugubre, effrayante, répéta :

— Rolande, viens, ma fille !

La terreur fit ce que la faim et la soif avaient déjà fait une fois : elle déclencha la mémoire. Rolande, affolée, trouva instantanément et cria le nom de l'armure qui l'appelait :

— Monseigneur Hugues, est-ce donc vous qui m'appelez ?

Et elle s'effara de voir que le nom jaillissait spontanément de ses lèvres contractées.

Alors, une deuxième armure ricana :

— Viens à moi, Rolande.

— Monseigneur Robert ! râla Rayon d'Or, nommant sans se tromper la deuxième armure.

— Viens avec nous ! viens ! Ta place n'est pas avec les vivants ! grincèrent plusieurs armures les unes après les autres.

Et d'autres répétèrent encore la sinistre phrase : Ta place n'est pas avec les vivants !

Rayon d'Or était à ce moment au paroxysme de l'épouvante. Sans savoir ce qu'elle faisait, ele se tournait et se retournait constamment pour faire face à celle des armures qui lui parlait. Son cerveau surchauffé était arrivé à ce point de tension aiguë où il suffit d'un rien pour le faire sombrer dans la folie.

Elle se précipita sur une de ces armures et leva la visière du casque.

Et elle se trouva en présence d'un visage hideux, qui n'avait plus rien d'humain, et qui, avec des yeux étincelants, des yeux bien vivants, la regardait avec un rictus terrible.

Elle ne savait pas, elle ne pouvait pas savoir que ce visage était celui de Pinacle, qui avait enlevé son masque, sa barbe et sa moustache postiche, qui, profitant de l'obscurité, s'était glissé dans une de ces armures, et de là, avec un talent d'imitation remarquable, l'affolait par ses appels qu'elle croyait venus d'un autre monde.

Elle ne vit que cette chose monstrueuse et un long cri d'horreur jaillit de ses lèvres. A demi-folle, sans savoir ce qu'elle faisait, elle souleva une autre visière et se trouva en présence d'une tête de mort.

D'instinct, sans savoir, elle hurla :

— A moi, Ragastens ! A moi !...

(à suivre).

Devise de M. Pineau : sécurité et paix

(AFP) — Les résultats de la récente conférence de l'OTAN « au sommet », ont été évoqués dimanche par M. Christian Pineau, ministre français des affaires étrangères qui, dans un discours prononcé au Mans, a notamment déclaré :

Après avoir défini les divergences de vues entre l'URSS et le groupe atlantique, M. Pineau a souligné le danger qu'il y aurait à accepter la suppression des recherches nucléaires alors que les Russes et les Américains pourraient poursuivre la fabrication d'armes atomiques. « Ce serait mettre les autres pays devant un directoire russo-américain et il en serait fini de l'indépendance de notre pays », a dit M. Pineau, qui a ajouté : « Il n'est pas question d'accepter un renoncement aux expériences sans exiger la destruction des bombes atomiques déjà fabriquées ».

« Un accord sur le désarmement, a ensuite précisé le ministre, suppose que nous organisions un libre contrôle, la suppression du rideau de fer et la libre communication des peuples entre eux.» « La France, a-t-il dit, a demandé que l'on se réunisse à nouveau à l'échelon des ministres des affaires étrangères, mais cela ne doit pas nous empêcher de prévoir l'organisation de la défense de la France en dehord de tous pays.»

M. Pineau a conclu: «Sécurité et paix: deux devises que nous essayons de mettre en pratique sur des bases concrètes et non sur des fictions ou des promesses sans lendemain.»

ECONOMIE FRANÇAISE

La production française se situe à un niveau supérieur de 30% à celui de 1952, dépassant ainsi les objectifs du troisième plan de modernisation et d'équipement en cours, qui prévoyait seulement un pourcentage de 25, indique M. Etienne Hirsch, commissaire général au plan, dans une lettre rendant compte aux pouvoirs publics des résultats acquis au cours de la période 1954-1957.

Le rythme de progression a été particulièrement rapide pour l'industrie dont la production s'est accrue de 45%, la production du charbon a augmenté de 2,6 millions de tonnes, celle de l'électricité de 17 milliards de kWh, celle de l'acier de 3 millions de tonnes, l'industrie chimique a progressé de 80%, le parc des tracteurs a plus que doublé. La construction est passée de 160 000 logements construits annuellement à 250 000. Quant à la production agricole, malgré les retards dus aux gelées de 1956, elle s'est accrue de près de 20%.

M. Hirsch note cependant que la consommation interne s'est développée dans des proportions telles que l'exportation en a été entravée et qu'il s'en est suivi un épuisement des réserves françaises en devises. Pour redresser cette situation et continuer notamment d'assurer les investissements indispensables, M. Hirsch propose en conclusion : « Un effort général d'austérité, de discipline et de civisme.»

Rapport d'activité 1957 du chancelier Adenauer

(DPA) — Dans le rapport d'activité du gouvernement fédéral allemand pour l'année 1957, publié dimanche, le chancelier Adenauer déclare que l'on ne peut traiter avec le bloc oriental en partant d'une position de faiblesse et d'infériorité. La dictature communiste ne se montre pas prête à discuter, surtout pas de question du désarmement. Les progrès scientifiques, les nouvelles armes mortelles, les engins à longue portée et la diplomatie des fusées de Moscou sont la preuve que le communisme maintient ses aspirations à la domination avec tout les moyens de pression possible. « Ce serait pour le monde libre un suicide s'il se laissait prendre aux affirmations contraires ». Une collaboration toujours plus étroite de l'Occident est une question vitale pour le monde libre, parce qu'un peuple isolé ne peut à lui seul résoudre ce problème.

M. Adenauer ajoute que l'Occident n'imposera pas à l'Union soviétique ses propres conceptions politiques et économiques par la force des armes ou la pression politique. Mais il ne capitulera pas devant la pression militaire et de propagande de Moscou. « Si l'URSS se rend compte que ses efforts pour dominer le monde sont irréalisables, il sera possible d'établir sur la terre une situation permettant à tous les peuples de vivre en dehors de toute oppression étrangère et de toute peur de la mort ». C'est pour cela que le gouvernement fédéral allemand a entrepris en 1957 des pourparlers avec la Russie sur les questions en suspens entre les deux pays (commerce, rapatriement).

Le chancelier fédéral a l'impression qu'après la conférence atlantique de Paris, on peut maintenant voir plus clairement l'avenir. L'Allemagne, l'Europe et le monde libre ont confiance en leur cause malgré toutes les menaces et tous les dangers. L'adversaire n'est pas parvenu à diviser les états occidentaux et à modifier l'équilibre des forces dans le monde. « La liberté est plus forte que l'esclavage. Ayant cette certitude, nous voyons aussi le jour de la réunification allemande.»

LONDRES

Tremblement de terre artificiel

(Reuter) — Selon Radio-Moscou, des savants soviétiques ont provoqué un tremblement de terre artificiel dans le désert de l'Ousbekistan (Asie centrale), en faisant sauter 1000 tonnes d'explosifs à une profondeur de 40 mètres. L'explosion a creusé un cratère de 185 m de diamètre.

Avant la conférence afro-asiatique

(AFP) — Quatorze observateurs des pays européens assisteront aux travaux de la conférence de solidarité afro-asiatique qui s'ouvrira le 26 décembre au Caire, annonce la radio du Caire.

Trois de ces délégués viendront de Tchécoslovaquie, trois de Yougoslavie, deux d'Espagne. La France, la Grande-Bretagne, le Canada, la Colombie, l'Allemagne de l'Est et l'Italie enverront chacun un observateur, précise la radio du Caire.

L'observateur français, indique enfin la radio, est un professeur d'université, membre du comité national français de la paix, dont le nom n'est pas révélé.

LE BULLETIN INTERNATIONAL

Ankara veut renforcer sa position dans le monde arabe

(De notre correspondant à Ankara)

Après l'effondrement de l'empire ottoman et la perte de tous les territoires qui n'étaient pas turcs dans le Moyen-Orient, mais surtout depuis la création par Kemal Ataturk de l'Etat moderne turc, la Nation qui monte inlassablement la garde sur le Bosphore s'est orientée clairement vers l'Ouest. Le souvenir des anciennes relations avec le monde arabe — auquel la Turquie est toujours liée par une communauté politique, culturelle et religieuse — est resté cependant vivant. A plusieurs reprises déjà, Ankara a entrepris des efforts pour renforcer son amitié avec ses voisins arabes proches et lointains.

Bien que la Turquie — sur laquelle la menace soviétique continue de peser — fasse partie du pacte de Bagdad, on estime à Ankara qu'elle peut jouer un rôle important en dehors du pacte, c'est-à-dire auprès des pays qui ne sont pas membres du pacte de Bagdad, y compris ceux qui sont des adversaires de cet organisme. Une base d'entente pourrait être trouvée dans la lutte contre le communisme. Cette collaboration serait d'autant plus efficace qu'elle serait basée en outre sur le Coran et d'anciennes traditions religieuses. Evidemment, la Turquie n'ignore pas qu'elle rencontrera beaucoup d'obstacles sur sa route. Les préjugés contre le communisme. Cette collaboration serait d'autant plus efficace qu'elle serait basée en outre sur le Coran et d'anciennes traditions religieuses. Evidemment, la Turquie n'ignore pas qu'elle rencontrera beaucoup d'obstacles sur sa route. Les préjugés contre l'ancienne domination ottomane n'ont pas complètement disparu dans le Proche-Orient et imposent une certaine prudence dans toute initiative. L'hostilité contre Israël et le mouvement nationaliste et anti-colonial dans son ensemble rendent également difficile une médiation turque. Depuis longtemps on cherche à Ankara à réduire la tension qui règne entre les Etats arabes et Israël et à obtenir par là un traité de paix dans le cadre des Nations Unies et une solution du problème des réfugiés arabes. Cette attitude turque s'est manifestée clairement lors de la visite officielle irakienne à Ankara. Des sondages ont été en outre effectués dans le même sens auprès du roi Ibn Séoud à Riad et il semble que les deux points de vue se soient rapprochés à cette occasion. Des relations personnelles ayant été rétablies avec le roi Séoud, la diplomatie turque entend défendre cette position par tous les moyens en renforçant sans cesse les rapports avec l'Arabie séoudite.

On espère aussi pouvoir discuter un jour avec M. Nasser. Pour faciliter cette prise de contact, la représentation turque au Caire a été transformée récemment en ambassade. Le fait que Nasser a suspendu sa campagne anti-américaine en exprimant à plusieurs reprises son intention de collaborer plus étroitement avec l'Ouest en obtenant notamment une aide des Etats-Unis, incite Ankara à se montrer optimiste. Cela signifie en même temps que Nasser ne veut pas se laisser entraîner trop loin dans ses rapports avec l'URSS.

Malgré ces développements, les milieux turcs qui se montrent les plus réalistes ne croient pas qu'il sera possible de créer aussi rapidement qu'on l'escompte à Ankara un front anti-communiste arabe. Il faudra d'abord trouver une solution satisfaisante à l'affaire Israël. Aussi longtemps que cette affaire ne sera pas réglée, Moscou aura la possibilité d'empêcher par son influence la création d'un front anti-communiste qui, à la longue pourrait devenir dangereux pour l'URSS.

Dans ces conditions, on comprend que la Turquie ait le plus grand intérêt à ce que les puissances occidentales coordonnent finalement leur politique en ce qui concerne le Proche et Moyen Orient et établissent des directives communes. A Ankara, on critique vivement les rivalités qui ont surgi au sujet d'exploitations des gisements pétroliers du Moyen Orient. Une telle attitude occidentale ne peut que donner l'impression aux pays arabes que les Occidentaux recherchent avant tout les avantages financiers. On n'est pas non plus d'accord à Ankara avec la manière dont les Etats-Unis accordent leur aide économique. Pour vaincre la générosité russe sur ce terrain il faudrait accorder cette aide sans qu'il soit question d'anticommunisme ni de doctrine anti-soviétique. Toute clause dans ce sens sera en effet toujours interprétée comme une immixtion dans les affaires intérieures d'un pays.

DANS LE VALAIS

SIMPLON

Courrier de Noël

Le courrier continue à se faire par la voie des airs entre Sion et Simplon village. Trois avions pilotés par Geiger, Martignoni et Stutz ont apporté au village isolé le courrier de Noël et ont remporté un chargement tout aussi important.

La route ne sera vraisemblablement pas ouverte avant Nouvel-An une cinquantaine d'avalanches ayant coupé la chaussée et parfois sur une hauteur de 10 m.

SIERRE

Assemblée des gymnastes

L'assemblée des gymnastes s'est déoulée à Sierre, vendredi soir, présidée par M. Henri Ebenegger, en présence du vice-président de la commune M. Métrailler et de nombreux membres d'honneur.

Signalons que c'est la première fois que se réunissent sous la présidence d'un comité unique, les actifs, les dames, les pupilles et pupillettes. Après le rapport présidentiel très fourni, la lecture des comptes qui furent approuvés, 8 nouveaux membres furent acceptés au sein de la société. M. Jegerlehner, conseiller, remercia les responsables pour les belles manifestations organisées tout au long de l'année, puis M. Métrailler prit la parole et salua, au nom de la commune les membres du comité, etc. La soirée se termina fort agréablement par une partie récréative et dans une atmosphère de cordialité et de gaité.

Illumination pour les fêtes

A l'occasion des fêtes de Noël, la municipalité a eu l'heureuse initiative de placer des sapins illuminés dans les différents quartiers de la ville. Sur le bâtiment de la Terrasse et à Glarey les sapins sont du plus heureux effet alors que le quartier de Beaulieu a illuminé le majestueux cyprès, devant l'école. Ces arbres font la joie des petits et des grands : ce sont les arbres de Noël de la grande famille sierroise.

GRIMENTZ

Accident de forêt

Alors qu'il était occupé à une coupe de bois, M. Fernand Loye, de Grimentz, âgé de 56 ans, a été atteint par une bille et relevé avec une jambe fracturée. Il a été admis à l'hôpital de Sierre.

MONTANA

Une heureuse initiative

Lors de la construction du nouveau ski-lift Bluche — Montana, il a été prévu une station de raccrochage à mi-chemin, ceci pour éviter de suspendre l'activité en cas de manque de neige sur la partie inférieure très exposée. Sur la partie supérieure de la piste, il sera désormais possible de skier la nuit. En effet, on procède à l'installation de six puissants projecteurs de 1500 Watt chacun.

D'après les essais, la visibilité sera tout à fait parfaite.

Le prix des remontées de nuit seront majorées du minimum nécessaire au payement de l'électricité.

C'est l'entreprise Crettol-Clivaz de Montana qui s'occupe de cette installation qui sera vraisemblablement terminée pour vendredi 27 décembre. M. Clivaz est l'instigateur de ce projet.

Souhaitons qu'il obtienne le succès mérité.

Les accidents de ski

M. René Carraux, de Saxon, a fait une si mauvaise chute qu'il s'est fracturé la colonne vertébrale. Il a été transporté à l'hôpital de Martigny.

A Planachaux, M. Rey-Bellet, gendarme s'est cassé la jambe il est hospitalisé à Monthey.

M. Henri Domig s'est également fracturé la jambe, il a été transporté à l'hôpital de Brigue.

Elections au Grand Conseil pour le district de Brigue

Le candidat du parti conservateur, M. Pius Kronig a été élu au Grand Conseil.

Voici le détail des élections :

Communes	électeurs	Pius Kronig	Louis Karlen	voix éparses
Birgisch	66	35	8	—
Brigue	1032	172	348	2
Briger Bad	42	25	8	—
Eggerberg	87	47	23	—
Glis	585	313	97	—
Mund	185	51	83	—
Naters	890	210	242	—
Ried-Brigue	245	79	97	—
Simplon	102	74	4	—
Termen	130	42	46	—
Zischbergen	66	24	11	—

La participation au scrutin a été de 70 % environ.

Le 20e anniversaire de la Loterie romande

Il y a eu exactement vingt ans, samedi 21 décembre, qu'eut lieu à Sion le premier tirage de la Loterie romande. C'est en effet aux années 1935-1937 que remonte la fondation des trois grandes loteries suisses, c'est-à-dire la Loterie romande, l'Interkantonale Landes-Lotterie et la Seva.

Cet anniversaire a été célébré hier à Fribourg, au cours d'une manifestation à laquelle prirent part les représentants des autorités, parmi lesquels les conseillers d'Etat Sollberger (Vaud), Théo Ayer (Fribourg), les anciens conseillers d'Etat Balmer (Genève), Fischer (Vaud) et Bovet (Fribourg), le syndic de la ville de Fribourg, M. Jean Bourgknecht, et les chanceliers d'Etat Roten (Valais) et Binz (Fribourg).

Voici les résultats du tirage :

Tous les billets se terminant par 5 gagnent 12 fr.

Tous les billets se terminant par 38 gagnent 15 fr.

Tous les billets se terminant par 033, 045 350 483 484 494 542 567 589 943 gagnent 18 fr.

Tous les billets se terminant par 682 gagnent 30 fr.

Tous les billets se terminant par 245 gagnent 60 fr.

Tous les billets se terminant par 2493 gagnent 120 fr.

Tous les billets se terminant par 8274 gagnent 150 fr.

Tous les billets se terminant par 8112 gagnent 180 fr.

Tous les billets se terminant par 5456 gagnent 240 fr.

Les numéros 083569 098689 106387 135727 151172 204786 211565 253648 254173 261277 gagnent 450 fr.

Les numéros 062518 207668 241999 249421 265835 gagnent 600 fr.

Les numéros 051662 134996 178234 236348 286827 gagnent 750 fr.

Les numéros 133261 146099 206471 243788 265040 gagnent 900 fr.

Les numéros 062733 139204 176544 221063 259740 gagnent 1200 fr.

Le numéro 070004 gagne 7500 fr.

Le numéro 174482 gagne 30 000 fr.

Les numéros 096713 192297 295394 gagnent 100 000 fr.

Les lots de consolation, les numéros 096712 096714 192296 192298 295393 295395 gagnent 1000 fr.

Vingt-cinq lots du 20e anniversaire : tous les billets se terminant par 0829 gagnent 1500 fr.

(Seule la liste officielle du tirage fait foi).

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIERRE & SION

Radio-message de Noël de Pie XII

(AFP) — « Une séduction du progrès, presque aveugle, pousse aujourd'hui les nations à négliger des dangers évidents et à ne pas tenir compte de pertes non indifférentes », a notamment déclaré le Pape dans le message de Noël qu'il a adressé aux fidèles du monde entier en parlant des problèmes de la science, du désarmement et de la paix.

Qui ne voit pas, a poursuivi le Souverain Pontife, que l'évolution et l'application de certaines inventions à des fins militaires provoquent presque partout des dommages sans rapport avec les avantages, fussent-ils de nature politique, qui en découlent et que l'on pourrait obtenir par d'autres moyens avec moins de frais et moins de dangers? Qui pourrait évaluer en chiffres le dommage économique du progrès non inspiré par la sagesse ? Tant de matériaux, tant de capitaux dus à l'épargne et qui sont le fruit de restrictions et de peines. tant d'énergie, de travail humain, soustraits à des nécessités urgentes, s'épuisent pour préparer des nouvelles armes, de sorte que même les peuples les plus riches doivent prévoir les temps où ils regretteront que l'harmonie de leur économie nationale ait été dangereusement débilitée, ce qui peut-être s'est déjà produit même si on cherche à le dissimuler.»

Faisant ensuite allusion à la concurrence qui s'est engagée entre les nations pour le progrès dans les armements et qui, à son avis, ne produit que la superbe « qui creuse des abîmes entre les esprits, alimente les haines et prépare les deuils », le pape a dit : « Les spectateurs de cette concurrence doivent cependant savoir réduire les faits à leurs proportions véritables et, sans refuser de se prêter à des tentatives d'accords pacifiques, toujours souhaitables, qu'ils ne se laissent pas tromper par des records souvent momentanés, ni dominer par des craintes sucitées à cette fin pour gagner la sympathie et l'appui des autres, en n'oubliant pas qu'ils appartiennent à une génération d'hommes dans laquelle l'«homo faber» l'emporte souvent sur l'«homo sapiens». Que ce soit l'homme chrétien qui l'emporte, en faisant usage de sa liberté d'esprit découlant d'une plus vaste vision des choses pour retrouver dans la considération objective des événements la tranquillité et la fermeté enracinées dans l'esprit divin, toujours présent dans le monde.»

Le Saint-Père qui, dans la première partie de son discours, a parlé de la vocation du christianisme dans l'établissement sur la terre de l'ordre découlant de l'harmonie divine et de la nécessité pour tous les hommes de bonne volonté de collaborer à cette tâche, dans l'intérêt commun, a dit que c'est dans le problème de la paix que doivent être fournis les efforts les meilleurs.

« La loi divine de l'harmonie dans le monde, ajoute le pape dans la dernière partie de son message, impose strictement à tous les gouvernants l'obligation d'empêcher la guerre par des institutions internationales appropriées de réduire les armements sous une surveillance efficace, et d'impressionner, par la solidarité des nations qui veulent sincèrement la paix, ceux qui méditeraient de troubler cette paix.

Nous sommes sûrs, a conclu Pie XII, qu'au premier signal de danger, les liens de cette solidarité ne manqueraient pas de se resserrer, comme l'ont montré clairement certaines manifestations même récentes. Mais il s'agit à présent non pas tant de chercher des remèdes que de prévenir toute atteinte à l'ordre et de donner un répit mérité au monde qui a déjà tant souffert. Nous qui, non pas une fois seulement, dans les moments critiques, nous avons cherché par des avertissements et par des conseils, à renforcer cette solidarité et qui, considérant comme un mandat divin spécial de notre pontificat, d'unir en toute fraternité les peuples, nous renouvelons notre exhortation, pour que toute rivalité possible cesse entre les amis véritables de la paix et que l'on élimine toute cause de défiance. La paix est un bien si précieux, si fécond, si désirable et désiré, que tout effort consenti pour sa défense, même au prix du sacrifice mutuel de certaines aspirations légitimes, est un effort fructueux. Nous sommes sûrs que sans hésitation, les peuples en conviendront avec nous et qu'ils s'attendent à ce que leurs gouvernants aient ce même sentiment. »

En donnant sa bénédiction, le pape a fait appel au «prince de la paix» pour qu'il renforce la solidarité entre les hommes de bonne volonté afin de donner au monde l'ordre et l'harmonie voulus par le Seigneur.